

# Selon des participants à un débat Productivité et qualité de vie vont ensemble

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil  
RIMOUSKI — Est-ce que l'accroissement de la productivité et la qualité de la vie au travail sont des notions qui doivent s'opposer nécessairement? Ce n'est pas l'avis en tout cas de plusieurs participants au colloque tenu ce dernier week-end à l'université du Québec à Rimouski sous le thème "Evolution de la vie au travail et efficacité des organisations" et organisé par le département des sciences de l'administration de l'U-QAR.

Justice du Québec, qui prononçait la conférence de clôture du colloque, a rappelé pour sa part, que même si au cours des dernières années, les conditions de travail se sont améliorées de manière importante, les employeurs continuent d'être confrontés à des problèmes d'absentéisme et de désinvestissement des activités de l'entreprise.

Cette constatation amène M. Gendreau à conclure que ce n'est pas dans la seule amélioration des conditions de travail qu'on peut trouver une solution au problème de l'accroissement de la productivité.

Il estime à ce sujet que des employés qui trouvent dans leur travail une source de motivation et de satisfaction seront davantage productifs, et c'est pourquoi il préconise de permettre aux employés d'utiliser au maximum leurs capacités et leurs habiletés, d'atteindre une plus grande autonomie et de se sentir partie prenante aux grands objectifs de l'entreprise, ce qui constitue, dit-il, les bases de la seule véritable qualité de vie au travail.

S'adressant aux quelque 160 participants à ce colloque, le syndicaliste Marcel Pepin, qui est maintenant professeur à l'université de Montréal, a déploré pour sa part que les tra-

vailleurs ne puissent participer à la gestion de l'entreprise seulement lorsque l'entreprise est en difficulté.

Dans cet ordre d'idées, M. Pepin a émis l'avis qu'il faudrait passer une législation pour que l'accès à l'information économique soit un droit légal pour les travailleurs, alors que, dit-il, les compagnies ouvrent leurs livres uniquement quand ça va mal.

Dans l'ensemble, on a dégagé que les employés sont plus motivés au travail lorsqu'ils sont davantage associés à la gestion de l'entreprise et que ce phénomène implique une ouverture de l'information entre le patronat et le syndicat, ainsi qu'à un

partage adéquat des gains de productivité.

Les participants au colloque étaient principalement des représentants patronaux, de syndicats, de fonctionnaires et d'universitaires.

En ce qui concerne les effets de l'automatisation sur la main-d'œuvre, quelques conférenciers ont fait état des avantages et des inconvénients de la technologie moderne. On a notamment mis en évidence le fait que si la machine permet de diminuer les tâches répétitives et d'économiser du temps, elle peut par contre dépersonnaliser l'individu et conduire à

une sous-utilisation du potentiel humain.

Quant à la qualité des relations patrons-travailleurs, l'un des conférenciers, M. Yves Dulude, du ministère du Travail, a souligné que les principaux facteurs de frustration et d'insatisfaction des travailleurs ne se rapportaient pas tant au travail lui-même, ni même à la question salariale, mais bien plutôt à la façon dont les travailleurs sont menés. C'est, dit-il, un problème de hiérarchie, les travailleurs reprochant aux entreprises de ne pas écouter leurs suggestions et de ne pas régler les problèmes assez rapidement.

## 200 jours de conflit Les grévistes de R.-C. gardent un bon moral

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil  
RIMOUSKI — Les journalistes de Radio-Canada franchiront dimanche leur 200<sup>e</sup> jour de grève. Au cours d'une conférence de presse tenue hier matin à Rimouski, le délégué de la section locale de CJBR, M. Claude Morin, a dit que les douze membres de la section rimouskoise étaient toujours là et que le moral était encore excellent. Nous espérons, a-t-il dit, que notre persévérance viendra à bout de l'entêtement des dirigeants de Radio-Canada, qui ne semblent pas connaître l'attitude du compromis.

En plus de faire le point sur l'état actuel des négociations, les journalistes de Radio-Canada avaient convoqué leurs collègues des autres médias afin de rappeler à la population le boycottage des émissions de Radio-Canada, qu'il s'agisse des émissions d'affaires pu-

bliques et de tout autre genre d'émissions, en refusant notamment d'accorder des entrevues.

Selon M. Morin, c'est là une des armes les plus percutantes contre la société d'Etat. Il a rappelé que les deux grands partis politiques ont largement respecté cette consigne pendant la campagne électorale, mais qu'il importe, autant pour les politiciens que les dirigeants d'organismes divers, de ne pas lâcher, puisque c'est un moyen efficace de faire connaître son mécontentement à la société d'Etat face aux services pour lesquels les contribuables continuent de payer mais dont ils sont privés.

Les syndicats en grève ont également signalé qu'il y a environ trois mois, ils ont rencontré plusieurs députés fédéraux de l'Est du Québec, forcément du Parti libéral, pour leur demander d'intervenir, face à ce conflit, étant donné que

les citoyens de l'Est du Québec sont particulièrement affectés, sur le plan de l'information. Les députés nous ont écoutés d'une oreille sympathique, disent les syndiqués, mais on n'a toujours pas obtenu de réponse, ni perçu aucune démarche de leur part.

Le président du Conseil central de Rimouski de la CSN, M. Claude Racine, a rappelé l'appui de tous les syndiqués de la région à la cause des journalistes de Radio-Canada et a fait état du rapprochement CSN-FTQ face à ce conflit, qui tiendront une importante manifestation de solidarité à Montréal, le 27 mai prochain.

Même si notre participation est rendue plus difficile en raison des distances, a dit M. Racine, nous appuyons cette manifestation à laquelle il y aura certainement des représentants de Rimouski.



Pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, le Groupe des abstinentes Enr., de Rivière-du-Loup, a organisé pour le 17 mai un important colloque sur l'alcoolisme et la violence. Les dirigeants de cette manifestation seront Mme Lisette Fraser, trésorière, Réjean et Lorraine Beaulieu, respectivement président et vice-présidente, Gilles Veilleux, secrétaire, ainsi que M. et Mme Alcide et Angéline Sénéchal, qui n'apparaissent pas sur cette photo.

**Les coordonnés de l'été en douce ratine**

A gauche, robe légère en ratine de polyester, boutonnée jusqu'à la taille. Aqua ou rose, de 8 à 20. **37.00**

A droite, chandail à manches courtes et large encolure, en ratine de polyester. Jaune, aqua ou rose, 8 à 20. **18.00**

Pantalon assorti, à taille élastique et jambe droite. Jaune, aqua ou rose, 8 à 20. **24.00**

Disponibles à notre rayon du sport

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval •

## Rivière-du-Loup Alcoolisme et violence objet d'un colloque

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le Groupe des abstinentes de Rivière-du-Loup Enr. soulignera son 10<sup>e</sup> anniversaire, dimanche, par un colloque d'ampleur provinciale sur "L'alcoolisme et la violence", qui se déroulera au centre culturel, de 9h à 22h.

Les présidents de l'organisme et du colloque, M. et Mme Réjean et Lorraine Beaulieu, ont précisé que les principaux invités de la manifestation seront le Dr Michel Cabanac, physicien et chef du département de physiologie de l'université de Lyon-Sud, comme personne-ressource, et le ténor québécois André Bertrand, pour la partie récréative.

Destiné à faire connaître le Groupe des abstinentes de Rivière-du-Loup, ainsi qu'à sensibiliser et éduquer la population régionale sur les méfaits de l'alcoolisme, surtout dans ses aspects de violence et de refuge social, le colloque s'adresse à la population de l'Est du Québec, du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Devant regrouper plusieurs centaines de participants de ces régions, le colloque aura encore pour but de promouvoir une meilleure qualité de vie et de favoriser une concertation en éducation de l'abstinence.

M. et Mme Beaulieu ont également précisé que des invitations ont été lancées aux maires de la plupart des municipalités et organismes de la région de Rivière-du-Loup, afin de favoriser un engagement et une action concrète dans chacune de

ces municipalités et au sein des associations concernées.

**Programme de la journée**

Les assises vont débiter à 9h30, notamment par la présentation d'une analyse de la situation "Alcoolisme et violence", par le président du colloque, M. Réjean Beaulieu.

Au cours d'une conférence de presse donnée avec Mme Lisette Fraser, trésorière, Gilles Veilleux, secrétaire, M. et Mme Alcide et Angéline Sénéchal, et Mme Lorraine Beaulieu, il a fait part que le programme de la journée se poursuivra avec une présentation audio-visuelle sur "l'alcoolémie", et la tenue de trois ateliers qui traiteront respectivement de l'alcoolisme et la violence, face: 1 — à l'adolescence; 2 — aux conjoints, et 3 — à la société.

Dans l'après-midi, suivront une conférence par le spécialiste Michel Cabanac, une réunion plénière, une dégustation du "verre de l'amitié" (sans alcool), le lancement d'un livre recettes de punch aux fruits et aux légumes intitulé: "Le verre de l'amitié", qui regroupe une centaine de recettes du milieu régional et d'ailleurs.

A partir de 16h, il y aura encore successivement le dévoilement de deux murales par les Soeurs Clarisses sur les emblèmes des lacordaires et des abstinentes, une présentation de films documentaires, une évaluation du colloque, une célébration de l'eucharistie, ainsi qu'un régal par le ténor québécois André Bertrand.

## Regroupement de maires partisans d'exploiter le gisement d'olivine

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — Fort de l'implication personnelle des maires de Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts et Saint-Joachim-de-Tourelle et de l'appui des conseils de ville, le "Regroupement économique Chic-Chocs" a entrepris ses démarches, hier, pour que le gouvernement règle dans les plus brefs délais les dossiers de l'exploitation d'olivine et de la redélimitation du parc de la Gaspésie.

Hier, le groupe a expédié un télégramme au premier ministre René Lévesque, l'enjoignant "de ne pas prendre de décision hâtive concernant le parc de la Gaspésie (où se trouve le gisement d'olivine) sans que la population ne participe de façon active". Des copies du télégramme ont été expédiées à MM. Yves Duhaime, Lucien Lessard et Yves Bérubé, respectivement ministre de l'Énergie et des Ressources, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et président du Conseil du trésor. Ce dernier est le député du comté de Matane.

Même s'il demande au premier ministre de ne pas agir trop rapidement, le regroupement, qui a l'adhésion de plusieurs organismes, vise à régler le dossier rapidement, a expliqué un des membres, Me Roger Pelletier. "Ce sont les deux dossiers (olivine et délimitation du parc) qui sont les plus urgents dans le secteur.

"Nous vivons une situation économique pénible. Nous croyons, d'après les informations partielles que nous possédons, qu'il est possible d'en-

treprendre l'extraction de l'olivine" sans mettre en danger le potentiel touristique du parc.

**Ligne d'action et appui**

Un plan d'action est clairement établi, a laissé entendre M. Pelletier. Après avoir adressé un télégramme au premier ministre du Québec, le regroupement est à sensibiliser les médias.

Dans un avenir très rapproché, le groupe veut obtenir une rencontre avec les fonctionnaires impliqués dans les secteurs de l'Énergie et des Ressources et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche "pour connaître l'état actuel du dossier".

Par la suite, "nous demanderons aux ministres Duhaime et Lessard de faire connaître leur position publiquement afin d'informer les gens". C'est alors que, ayant toutes les données en main, le regroupement prendra position à son tour. Toutes ces démarches, insiste M. Pelletier, se feront rapidement.

"Notre but est le développement économique de la région. Nous avons centré nos efforts immédiats sur l'implantation de la mine et le sort du parc. Compte tenu de l'urgence de la situation, nous sollicitons l'appui des gens de la région" qui peuvent adhérer en s'adressant à 763-2228. Déjà, indique-t-il, des organismes, telle la caisse d'économie locale, en font partie.

Durant les élections, M. Yves Bérubé s'était engagé à promouvoir le dossier en tant que député. Maintenant, président du Conseil du trésor, il maintient cet engagement comme député à nouveau.

# Bisbille à la municipalité régionale des Sept-Rivières

par Jean Didier FESSOU  
du bureau du Soleil

**SEPT-ILES** — La municipalité régionale de comté des Sept-Rivières est à peine formée que déjà des malentendus divisent ses membres. Au point que quatre maires ont décidé purement et simplement de boycotter les assemblées régulières de cette MRC tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas obtenu satisfaction sur la répartition des votes.

La MRC des Sept-Rivières regroupe les municipalités de Rivière-Pentecôte, Port-Cartier, Gallix, Sept-Iles, Moisie et les cantons Pigou, Letellier et de Grasse.

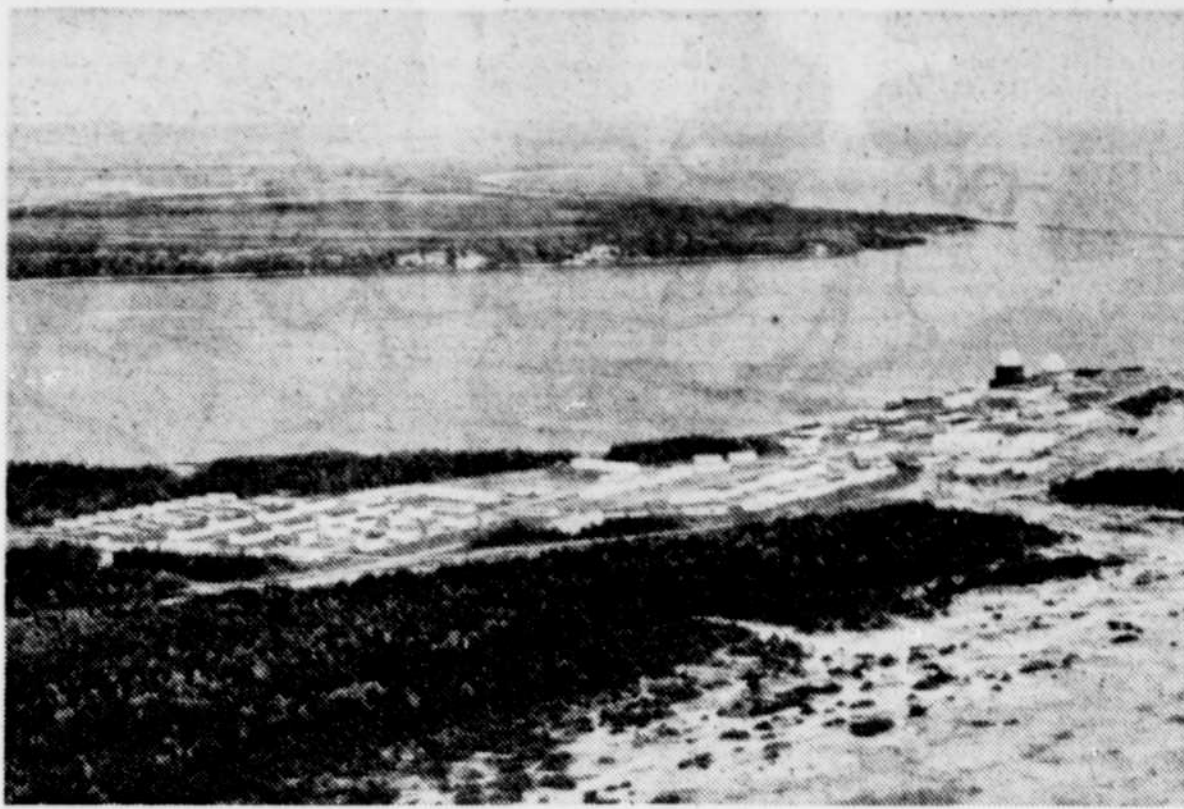
La chicane a commencé il y a une quinzaine de jours au moment de l'élection du préfet de comté. Les maires Oscar Bernier de Rivière-Pentecôte, Bernard Dionne, de Port-Cartier, Jean-Claude Picard, de Gallix et Ronald Poulin de Moisie, disposaient d'un vote chacun. Ils auraient aimé élire M. Ronald Poulin à la préfecture. Le maire Jean-Marc Dion, de Sept-Iles, disposant de deux voix et l'administrateur des trois cantons, M. Louis Béliard, un fonctionnaire provincial, disposant de trois voix ont permis l'élection du maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion, à la préfecture.

Les deux votes de M. Dion se justifiaient par la taille et l'importance de Sept-Iles et les trois votes de M. Béliard s'expliquaient parce qu'il représente trois cantons différents disposant chacun d'un vote. Toutefois, selon M. Picard qui conteste cette répartition, les maires n'ont appris que quelques heures avant la tenue du vote cette répartition des votes.

La "chicane" est revenue sur le tapis mardi soir lors de l'assemblée régulière de la MRC. Assemblée où furent expédiées quelques affaires courantes et qui, à part la présence de cinq journalistes, n'attira que trois personnes dont un conseiller municipal de Sept-Iles, M. Aylmer Whitton. Ce qui pourrait signifier un certain désintérêt du public face au phénomène des municipalités régionales de comté.

Au moment d'aborder les affaires nouvelles, M. Jean-Claude Picard revint à la charge pour dénoncer la procédure et la répartition des votes qui ont permis l'élection du maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion, comme préfet de la MRC des Sept-Rivières.

M. Picard s'inquiétait parce que, à l'avenir, chaque fois qu'il y aura vote sur une décision importante, deux personnes, c'est-à-dire le représentant de la ville de Sept-Iles et l'administrateur des trois cantons, disposeront d'une majorité de voix face aux quatre autres représentants municipaux. M. Picard avertissait alors le préfet de comté, M. Dion, qu'il boycotterait les assemblées régulières de la MRC tant et aussi



Vue aérienne de Moisie, l'un des sept villages de la municipalité régionale de comté des Sept-Rivières.

longtemps que la question de la répartition des votes ne serait pas réglée. Ses collègues de Moisie et de Rivière-Pentecôte l'appuyaient alors. Quant au maire de Port-Cartier, M. Bernard Dionne, il avait déjà manifesté son mécontentement en n'assistant pas à la séance de mardi soir.

Pour le préfet Jean-Marc Dion, il n'y a qu'une solution: que les citoyens des cantons Pigou, Letellier et de Grasse élisent leurs représentants à la MRC des Sept-Rivières.

En attendant le problème a été confié au ministre des Affaires municipales.

En ce qui concerne les affaires courantes, notons que la MRC des Sept-Rivières aura son siège dans une école de Sept-Iles, l'école Lavallée. Le conseiller Roy y représentera la ville de Sept-Iles, agira à titre de préfet. Les réunions ordinaires de l'organisme se tiendront tous les deuxièmes mardis de chaque mois et, pour l'exercice financier en cours, le budget de fonctionnement de la MRC sera les huit douzièmes de la subvention gouvernementale statutaire de \$107,687.

## dans nos régions

### Campagne de financement

**BONAVENTURE** — Le député fédéral du comté de Bonaventure et des Îles-de-la-Madeleine, M. Rémi Bujold, tient sa campagne de financement du 9 mai au 14 juin. Un membre du cabinet du premier ministre Pierre Elliott Trudeau assistera à la clôture de la campagne.

### Bluenose II

**GASPE** — "Gaspé 1534-1984" connaîtra sa première manifestation d'importance, le 22 mai, alors que la baie de Gaspé accueillera le "Bluenose II". Selon un des responsables de la promotion, M. Paul Arsenault, "il s'agit d'une première visite de sensibilisation aux fêtes" qui marqueront le 450<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques-Cartier au Canada. M. Arsenault invite les navigateurs de plaisance à escorter le "Bluenose II" qui fera son entrée dans la baie vers 9h. Il s'agit d'un navire à voiles de 145 pieds et comptant trois mâts. Il est la propriété du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'une réplique d'un vaisseau construit pour la course il y a quelque 60 années, mais qui a fait naufrage, il y a 35 ans. Le "Bluenose II" mouillera l'ancre durant quelques heures au quai de Sandy Beach. Une cérémonie protocolaire aura lieu à bord du navire. Par la suite, il hissera les voiles, vers 14h15, en direction de Québec.

### Exposition à Rimouski

**RIMOUSKI** — Le Musée régional de Rimouski rappelle que les expositions "Rétrospective du peintre Claude Picher", au rez-de-chaussée, et "Mûcha", documents décoratifs de la collection particulière de Robert Legendre, au 1<sup>er</sup> étage, se poursuivront jusqu'au 14 juin prochain. Les tableaux présentés sont des créations qui datent de 1971 à 1981. Des événements spéciaux auront lieu pour approfondir le contenu des expositions, dont une conférence de M. Paul Dumas, médecin, qui prononcera une conférence le vendredi 22 mai à 20h, sur l'oeuvre et la vie de Claude Picher.

## Congrès de la Chambre de commerce du Grand-Portage

par Réal LABERGE

**SQUATTECK** — Au premier congrès régional qui regroupera les onze Chambres de commerce de la région du Grand-Portage, dimanche, à Squattek, les conférenciers invités seront le ministre d'Etat aux Finances, M. Pierre Bussières, au dîner, et le président de la Chambre provinciale de commerce, d'industrie et de tourisme, M. Pierre Tremblay, au souper. C'est ce qu'ont précisé le président régional, M. André Plourde, de Rivière-du-Loup, et la présidente de la

Chambre de commerce de Squattek, Marcelle Martineau, en fournissant hier les derniers détails sur la tenue de ces importantes assises.

La matinée, a-t-on notamment signalé, sera particulièrement consacrée aux délibérations de trois ateliers mixtes, sous les thèmes des Chambres de commerce face: 1) aux autorités

municipales, 2) à l'action communautaire, qui touchera entre autres à la question de l'heure avancée à l'année longue, et 3) à l'inter-action, avec discussion sur les sujets de recrutement, de la réglementation commerciale et de la formation commerciale.

**Autres activités**  
Le programme de la journée régionale prévoit que les cong-

ressistes feront l'objet d'une réception civique de la municipalité de Squattek à midi. Ils participeront à une réunion plénière à 14h, à une visite industrielle à la scierie Richard Pelletier & Fils à 15h, à l'assemblée générale annuelle à 16h, et au souper de clôture à 19h.

A l'intention des conjoints, la chambre locale a organisé une exposition comportant treize activités diverses.

**Auberge le Chaumonot**  
ILE D'ORLEANS (St-François)  
Réservation  
Tél.: (418) 829-2735

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**  
les 15, 16 et le dimanche 17 mai  
• l'avocat farci emplitré le homard café d'Europe  
• le riz à la valencienne  
• les champignons à la grecque  
• le marbré tricolore café  
Le Tout \$13.95  
27, Ste-Ange, Québec 692-3835

**EXPOSITION PHILATELIQUE**  
organisée par la Société Philatélique de Québec, chapitre no 40 de la Société philatélique royale du Canada  
les 15, 16 et 17 mai 1981  
Exposition, Encan et Bourse au Centre Municipal des Congrès 900, Autoroute Dufferin, Québec  
Vendredi et samedi: 10h à 22h  
Dimanche: 10h à 16h  
Entrée, adulte, 1.50\$  
enfant moins de 14 ans, 0.50\$

**Hoover**  
SERVICE D'ENTRETIEN  
Reconditionnez votre aspirateur Hoover grâce à notre vérification EN 8 POINTS  
• Courroie  
• Roulements  
• Brosses  
• Ampoules  
• Système électrique  
• Nettoyage et graissage du moteur  
• Nettoyage et graissage de l'agitateur  
• Remplacement du sac de papier  
VERIFICATION COMPLETE  
Valeur 16.50  
Jusqu'au 15 MAI  
SPECIAL 14.50  
précises en sus  
Service de cueillette et livraison disponible (en sus)  
Le seul CENTRE DE SERVICE de votre région géré par la Compagnie Hoover Ltee, propriétaire.  
Nous faisons l'entretien de la plupart des marques d'aspirateurs, aussi service de lessiveuses à domicile.  
**HOOVER CANADA INC.**  
155, des Chênes ouest - Québec  
628-5731

**CHAUSSURES CHRISTIAN**  
LE TOUT-ALLER  
Pour lui, le dernier-né de la mode tout confort. Pour le travail ou le sport, un cuir souple couleur cognac. Nœuds écossais.  
\$80.00  
Place Laurier  
Place Fleur de Lys  
Place Ste-Foy  
En montre dans la plupart de nos magasins

## Où aller dans nos régions

**Arthabaska**  
Exposition. Collection permanente, oeuvres de Suzor-Côté et d'Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; sam., dim. 13h30 à 17h; lun. relâche. Entrée libre.

**Gaspésie**  
Théâtre de L'Arrière-Scène, présente **MON AMI S'APPELE TRAUQUILLE** à l'école St-Paul, Mont-Louis à 9h et à 13h30, mercredi le 20 mai.  
Théâtre L'Arrière-Scène, présente **MON AMI S'APPELE TRAUQUILLE** à l'école Centrale, Grand-Vallée le 19 mai à 10h.

**Baie-Comeau**  
**FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE**, du 11 au 17 mai, au Musée de Baie-Comeau, 43 rue Mance. Heures d'ouverture, du lundi au dimanche de 10h à 12h, de 13h30 à 17h et de 19h à 22h. A compter du 15 mai une exposition des oeuvres du peintre André Michel de Sept-Iles.

**La Pocatière**  
Exposition **INSECTES ET PAILLONS**, collection permanente. Musée François-Pilote. Tous les jours 9h à 17h; dim. 13h à 17h.

Exposition, d'oeuvres récentes de **DENIS LEBEL**, peintre, **LOUISE CHAPADOS**, poterie ainsi que **JULIEN DESROCHERS**, sculpteur, du 10 au 24 mai, lundi au vendredi sur les heures de bureau, les jeudi et vendredi soir de 19h à 21h ainsi que les samedi et dimanche de 13h30 à 16h30. **LE CORRIDOR**, 3 rue Cadillac.

**Montmagny**  
Exposition permanente. La population est invitée à visiter un comptoir d'artisanat "**POPULARTI**" organisme à but non lucratif situé au Manoir Couillard-Dupuis. Ouv. tous les jours de 13h à 17h le jeudi et le vendredi 13h à 20h. Saison estivale jusqu'au 1<sup>er</sup> sept. tous les jours de 9h à 20h.  
Récital de **JOHN LITTLETON**, église St-Mathieu, le 20 mai à 20h30.

**Bas-Saint-Laurent**  
Exposition, **MARIO LONGPRE** peintre de Carleton, des huiles et aquarelles sous le thème Paysages d'ici et rêves intérieurs. Au Café **LA VIREE** jusqu'au 25 mai, Causapcal.

**Rimouski**  
Exposition "Nos montagnes et nos rivières" du peintre **BASQUE**. Jusqu'au 24 mai. Galerie Basque, 1402 Saint-Germain ouest. Mar. au ven. 13h à 17h et 19h à 21h. les jeu. et ven.

Spectacle de **MOOSE SCARLET**, chanteur de blues et de jazz, à La Contrebasse, le 15 et 16 mai. Moose Scarlet, sera accompagné par un autre musicien, soit Thomas Handy. La Contrebasse est située au 285 rue Fournier (coin Fraser) à Matane.

**Rivière-du-Loup**  
Conférence de la série l'Amour du Dr Jean-Yves Desjardins sous le thème "**FANTASMES ET THERAPIES**" mer. le 20 mai à 20h30 au Centre culturel. Billets \$5. Admission générale.  
Spectacle de **ENRICO MACIAS**, mardi le 19 mai à 20h30, au Centre culturel.

**Charlevoix**  
Exposition "**TENDRE ENFANCE**", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950. Jusqu'au 31 mai 1981.

Exposition de **MESDAMES YVONNE ET BLANCHE BOLDUC**, huiles et dessins. Cosgrove (sérigraphies) ainsi que Rousseau et Jacurto (huiles). A la Galerie d'Art Le Goëland, 460 rue Lafontaine. Les heures d'ouverture sont du mardi au dimanche inclusivement de 13h30 à 17h, ainsi que les jeudis et vendredis soirs de 19h à 21h.  
Musique: J.M.C. présente "Orchestre Symphonique de Québec" jeudi le 21 mai à 20h30 au Centre culturel, 85 Sainte-Anne.

Orchestre **TRANS**, musique rétro, ven. et sam. à compter de 22h, entrée libre et **LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR** avec Jacques Dubois, guitariste-chanteur. Jeux questionnaires, tannantes de chance, quiz musical etc. Prix à gagner.  
Animateurs: Ghislain Gagnon, J-Noël Fortin, coanimatrice Elizabeth Duchesne, à compter de 21h. Hôtel-motel du Capitaine, 274 boul. 138, Saint-Tite-des-Caps.

**LOTTO SÉLECT**  
Date: 13-05-81  
NUMÉRO GAGNANT: 8855  
Ventes: 128,155,00\$  
Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢  
dans l'ordre: 7 3,264,30\$  
dans n'importe quel ordre: 64 544,00\$

A quelques milles de tout le monde  
**ST-JEAN-CHRYSOSTOME**  
Les PRIX La QUALITE  
**CENTRE JARDIN ST-JEAN**  
HAIES Po. Rég. Spéc.  
Chèvrefeuille 15-18 1.25 .95  
36-42 2.00 1.60  
Cotoneastre 18-24 1.75 1.50  
30-36 2.00 1.65  
Physocarp vert 18-24 1.80 1.50  
24-30 2.00 1.75  
HAIES très fourne, vigoureuse, poussant dans n'importe quel sol, fleurs blanches en pan, sans maladie, atteint 6 pieds.  
HAIE DE CEDRE CANADIEN 42" à 48" Rég. 5.25  
4.10 ch.  
SACHEZ EPARGNER  
Tel: 839-0326  
ROSIERS HANSA (pour haie) fleurs rouges odorantes Rég. 4.25 ch. 3 pour 8.50  
ACHETEZ DU PRODUCTEUR  
Service professionnel  
Plantation - Ornementation - Entretien  
Ouvert la semaine de 8h à 21h  
Le dimanche de 13h à 17h

Beauce

# Le Salon de la forêt constitue une primeur



Collaboration: André Poulin

Le président Jacques Veilleux entouré des responsables du 1er Salon de la forêt en Beauce. De gauche à droite, Jean-Claude Nadeau, Jacques Veilleux, Simon Rodrigue et Claude Blanchet.

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — Le premier Salon de la forêt en Beauce parrainé par le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, se tiendra à la polyvalente de Saint-Georges, les samedi et dimanche 23 et 24 mai prochain.

Ce salon qui au dire de M. Jacques Veilleux, président du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, lors d'une conférence de presse tenue hier, au local de l'UIA à ville Saint-Georges, constitue une primeur pour la vaste région de Beauce et a pour objectifs:

- faire connaître les principaux organismes dont les domaines d'activités sont reliés à la forêt;
- faire connaître les différentes utilisations de la forêt;
- sensibiliser la population beauceronne à l'importance de la forêt pour notre région.

Au total, près de 30 kiosques seront sur place et les organismes dont les domaines d'activités sont reliés à la forêt présenteront les services qu'ils offrent et les activités qu'ils réalisent. Parmi ces organismes il y a le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (information, entomologie et pathologie), le Centre de recherches forestières des Laurentides, les Groupements forestiers, l'Association forestière des Cantons de l'Est, la Société de conservation du Sud du Québec avec la mascotte "Garofeu", le Parc de l'Érable, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le Musée de la Haute-Beauce, la section forestière de la polyvalente Bélanger, l'Association des industries forestières du Québec et autres.

Egalement, il y aura des kiosques portant sur divers aspects de la forêt dont:

- les produits que l'on peut retirer de la forêt;
- le charbon de bois;
- les huiles essentielles;
- les essences forestières retrouvées dans la région, et bien d'autres.

D'autres activités sont prévues dans le cadre de ce premier Salon de la forêt en Beauce, telles que: la projection de diaporama et de films sur la forêt en ce qui regarde les plantations et la tordeuse, puis une visite de la mascotte "Garofeu" de la Société de conservation du Sud du Québec.

Par l'entremise de son président M. Jacques Veilleux, le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce invite la population à venir en grand nombre à ce salon les 23 et 24 mai prochain, pour y découvrir l'importance de la forêt en Beauce. Aucun frais d'entrée à payer pour les deux journées ne sera exigé.

### Sondage

De son côté, M. Simon Rodrigue responsable d'un projet Canada Travail "Aménageons nos boisés" lequel est parrainé par le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, a annoncé qu'un sondage est effectué auprès de 600 propriétaires de

boisés privés des comtés de Beauce, Dorchester et d'une partie de Frontenac.

Ce sondage qui s'effectue sous forme de questionnaire, est effectué par Simon Rodrigue, Claude Blanchet et Jean-Claude Nadeau dans 61 paroisses de la vaste région de Québec-Sud.

Les buts visés par cette enquête, ajouta M. Rodrigue, sont de mieux connaître le propriétaire de boisés privés de la région de Québec-Sud de même que ses vues sur l'aménagement des boisés privés. Aussi il s'agit:

- d'établir le profil du propriétaire;
- de connaître les objectifs des propriétaires

concernant l'utilisation de leurs lots boisés;

● de connaître le degré de satisfaction des services actuels offerts aux propriétaires de boisés privés;

● de savoir ce qui amènerait le propriétaire de boisé privé à aménager plus intensivement sa forêt.

Pour faire un succès de cette enquête, le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce compte sur l'entière collaboration des 600 producteurs sélectionnés pour ce sondage et aussitôt que les renseignements obtenus seront complétés, soit en juillet prochain, on se chargera de les diffuser, a fait savoir M. Simon Rodrigue.

## Saint-Flavien

# Dirigeants municipaux menacés de destitution

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil

**THETFORD-MINES** — Des procédures judiciaires ont été inscrites dans le district de Québec en vue de la disqualification d'un conseiller municipal du village de Saint-Flavien, dans la circonscription de Lotbinière, et de la destitution de son fils qui occupe le poste de secrétaire-trésorier au sein de la corporation municipale. Le dossier concerne la location par les défendeurs d'un local à la municipalité pour y aménager son secrétariat.

Quatre citoyens sont les requérants. Il s'agit de MM. Jean-Paul Bernatchez, courtier en assurances, fils de feu le député unioniste provincial de Lotbinière, M. René Bernatchez (1948-1970), Ernest Beaudoin, rentier, Roland Gagnon, policier de la Sûreté du Québec, et Mme Nicole Beaudoin, ménagère. Les poursuites ont été intentées au nom du groupe par M. Bernatchez.

Des procédures distinctes ont été prises contre les intimés. L'un demande la disqualification du conseiller Rosaire Roy à occuper une charge publique pendant une période de cinq ans en vertu de la loi de la corruption dans les affaires municipales. L'autre demande à la cour d'émettre un bref de quo warranto contre le fils M. Roy pour l'empêcher de continuer à remplir la fonction de secrétaire-trésorier.

### Engagement d'un secrétaire

L'affaire remonte à 1979. Le secrétaire Desrochers prend sa retraite. Maire depuis novembre 1978, M. Robert Bissonnette informe ses collègues qu'il a besoin d'un secrétaire avec expérience pour se débattre dans une législation de plus en plus compliquée et difficile, et propose la formation d'un jury formé de trois secrétaires de la place pour aider le conseil à choisir un successeur. Quatre candidats sont en lice, dont le conseiller

démissionnaire Maurice Faucher. Ils subissent différents examens. M. Faucher obtient 82 points sur une possibilité de 90, en comparaison de 79 pour MM. René Rivard, 52 pour Mario Roy et 48 pour Dominique Vézina.

Finalement, le conseil rejette la candidature de M. Faucher et procède à l'engagement du fils du conseiller Roy, à partir du 1er mai 1979 au traitement de \$9,300 par année. Le jeune Roy achevait alors des études collégiales. Le conseiller Roy a voté contre l'embauche de son ex-collègue Faucher tandis qu'il s'est abstenu de se prononcer dans le cas de l'engagement de son fils. Devant la tournure des événements, le maire Bissonnette démissionne.

### Location d'un bureau

Le conseil est à la recherche d'un local pour y aménager son secrétariat. Le conseiller Roy a des locaux disponibles dans son immeuble situé sur la rue Principale. Il les loue à son fils qui à son tour les sous-loue le 26 juin 1980 à la municipalité à raison de \$100 par mois en vertu d'un bail renouvelable mensuellement. Le bail ne porte que deux signatures, celles du jeune Roy. Ce dernier a signé le document à titre de locataire, et de locataire comme représentant de la municipalité.

Les requérants soutiennent que le secrétaire n'avait pas le droit de parapher le bail au nom de la municipalité, cette prérogative appartenant au chef du conseil.

Dans le cas du dossier impliquant le conseiller Roy, la cour aura à établir si le bail est un contrat. Un conseiller peut être en conflit d'intérêt s'il détient un contrat avec la municipalité. La loi est beaucoup moins explicite concernant un bail.

Les requérants demandent également à la cour de condamner le conseiller Roy à une amende de \$500.

## Montmagny

# La Chambre de commerce se fixe trois priorités

par Réal LABERGE

**MONTMAGNY** — Elu président de la Chambre de commerce de Montmagny lors d'une assemblée générale annuelle qui regroupait mercredi soir une centaine des 233 membres, M. Jean-Louis Côté, directeur de district de Québec-Téléphone, a annoncé trois projets majeurs que poursuivra notamment cet organisme, dans le cadre de son programme d'action pour l'année 1981-1982.

D'une part, la chambre de Montmagny entreprendra une étude sur l'avenir réservé à la gare locale du Canadien National. On cherchera notamment à déterminer s'il existe de véritables possibilités d'en faire un service valable pour Montmagny, et à cerner des moyens d'en assurer la rentabilité.

M. Côté a également annoncé que l'organisme portera également ses efforts sur la relance du Cercle des affaires de Montmagny (CAM), suite à la fusion récente de cette association de promotion commerciale au sein de la Chambre de commerce. On veut lui insuffler un nouveau départ par la concrétisation de projets qui seront annoncés en juin prochain.

Enfin, le nouveau président a précisé que la troisième intervention majeure de la chambre locale consistera dans une offensive visant à inclure Montmagny au nombre des villes québécoises qui bénéficient des divers congrès et incitements, des importantes retombées économiques découlant d'une telle participation.

"Nous pouvons disposer en ce domaine d'un potentiel touristique appréciable, notamment avec des sites comme l'île aux Grues et des attractions comme le Festival de Foie", a remarqué M. Côté.

### Organisme actif

L'assemblée annuelle de la Chambre de commerce de Montmagny a été précédée d'un souper à la salle Le Germe et d'une causerie donnée par le nouveau directeur général de la Caisse populaire Saint-Thomas, M. André Fortin.

Sous le thème de "La caisse à votre service", M. Fortin a fait une revue des initiatives et nouvelles institutions financières du Mouvement Desjardins qui sont surtout destinées à aider et favoriser le développement commercial et industriel des petites et moyennes entreprises du milieu.

Par ailleurs, le président sortant de charge, M. Léandre Boutin, a fait un rappel des principaux événements et des nombreuses réalisations qui ont marqué cette dernière année particulièrement active, comme président de la chambre depuis deux ans.

M. Boutin a entre autres fait état de la gestion de programmes qui ont totalisé \$85,000 et ont permis la création de 20 emplois; de la gérance, assumée pour une septième année, du camping provincial de "La Pointe-aux-Oies", dont la fréquentation s'est élevée à 31,000 visiteurs; de la gestion du kiosque touristique, qui a attiré 6,388 touristes; de la tenue de deux visites industrielles et de six dîners-causeries de "Rendez-vous des gens d'affaires".

La chambre de Montmagny a également accueilli 50 nouveaux citoyens de cette ville, à l'occasion d'une 15e Rencontre magnymontoise.

### Autres interventions

En outre, l'organisme a mis sur pied un "contrôle de la sollicitation", pour éliminer les fraudes et abus en ce domaine. On a aussi organisé un colloque sur le commerce local, réalisé une étude sur l'importance du phénomène de l'achat à l'extérieur de Montmagny, entrepris une révision du plan directeur de la ville au niveau du zonage industriel, en plus de poursuivre et de finaliser

l'action entreprise en vue de développer et améliorer l'aéroport de Montmagny, notamment avec des interventions pour relocaliser l'antenne de l'antenne du poste de radio CKBM.

La chambre a encore participé à des projets spéciaux, entre autres comprenant un inventaire touristique de la Côte-du-Sud, dont le rapport sera produit en juin prochain; la tenue d'un sondage auprès de 600 citoyens de Montmagny sur les prix des magasins locaux, comparativement à ceux de Lévis et de Québec, dont le rapport final sera aussi rendu public en juin; et des travaux d'embellissement et d'équipement au camping de la Pointe-aux-Oies et à son terrain de pique-nique.

### Nouvelle administration

La Chambre de commerce de Montmagny a profité de son assemblée générale annuelle pour remettre des plaques-souvenirs à M. Louis-Georges Boulet et Mme Doris Rouleau, pour souligner leur dévouement respectif au sein de l'organisme comme trésorier pendant une douzaine d'années et comme secrétaire au dynamisme exemplaire.

Par ailleurs, outre M. Jean-Louis Côté à la présidence, le nouveau conseil d'administration de l'organisme comprendra trois vice-présidents, soit dans l'ordre MM. Juges Lavoie, Luc Arcand et Benoît Boulanger, ainsi que Me Mario Dolan comme secrétaire, M. Ghislain Dionne comme trésorier et comme directeurs MM. Jean-Marie Roy, Denis Gaudreau, Jean-Guy Desrosiers, J.-Maurice Bourassa, Léandre Boutin, ex-président et Mme Laurette Tétu.



### 50 ans de service

**DISRAËLI** — Des fêtes auront lieu samedi, le 16 mai, pour marquer le 50e anniversaire du service d'incendie de Disraëli. Les 34 pompiers volontaires de cette localité travaillent depuis septembre dernier à l'organisation d'une fête pour les anciens et actuels pompiers. Une exposition de pièces d'équipement servant à combattre les incendies sera ouverte au public à l'aréna local. Une soirée aura lieu à l'école polyvalente.

### Assemblée annuelle

**SAINT-GEORGES** — C'est demain à compter de 13h30 que se tiendra au Centre de réadaptation pour adultes, au 1315 de la 127e Rue à ville Saint-Georges de Beauce, l'assemblée générale annuelle de l'Association des handicapés de la Chaudière, sous la présidence de M. Denis Marchand. Une invitation est faite aux Beaucerons d'assister en très grand nombre à cette assemblée où d'importantes décisions seront prises pour l'avenir des handicapés.

### Semaine culturelle

**SAINT-ROMUALD** — La deuxième Semaine culturelle de Saint-Romuald se tiendra cette année du 19 au 24 mai. Le programme de cette semaine prévoit plusieurs manifestations, dont une exposition ayant plus de 35 kiosques.

**Les coordonnés de l'été en douce ratine**

A gauche, robe légère en ratine de polyester, boutonnée jusqu'à la taille. Aqua ou rose, de 8 à 20. **37.00**

A droite, chandail à manches courtes et large encolure, en ratine de polyester. Jaune, aqua ou rose, 8 à 20. **18.00**

Pantalon assorti, à taille élastique et jambe droite. Jaune, aqua ou rose, 8 à 20. **24.00**

Disponibles à notre rayon du sport

"crédit accepté"

● mail st-roch ● place laurier ● place fleur de lys ● galeries chagnon ● carrefour laval ●



Les bâtiments de "La poulette grise".

## La Malbaie

# La Poulette grise est à la fine pointe du progrès

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Les nouvelles installations de l'usine La Poulette grise, de La Malbaie, placent cette entreprise à la fine pointe du progrès dans le domaine de la mise en marché du poulet dans l'Est du Québec. Tel est en substance, ce que l'on a pu apprendre lors de la mise en opération des nouveaux équipements jeudi dernier.

Les travaux, réalisés au cours de l'été dernier au coût de \$1,2 million, ont permis d'augmenter la capacité d'abattage de 3,600 à 4,800 oiseaux à l'heure. Cette hausse a été rendue possible grâce à l'introduction de machines complètement automatiques, particulièrement en ce qui a trait au calibre, à l'éviscérateur et à l'ouevreuse.

La Poulette grise s'approvisionne

à partir de ses installations dans une proportion de 40 pour 100. Un autre 40 pour 100 provient des producteurs de la région de Charlevoix alors que le reste est puisé dans la région de Québec. On s'est donné trois ans pour aller chercher les poulets supplémentaires qui permettent d'abattre les nouvelles installations.

Les travaux de modernisation ont également permis d'ajouter un bassin d'immersion qui permet d'augmenter la capacité de surgélation de 1,200 livres par heure à 5,000 livres.

La surgélation des produits donne l'opportunité à l'entreprise de se placer avantageusement sur le marché. "Les besoins des consommateurs en morceaux de poulet comme les cuisées et les poitrines deviennent de plus en plus importants", de dire M. Julien Dufour, le directeur général de l'entreprise.

Finalement, on a installé de nouvelles facilités pour les employés, tels cafétéria et vestiaire.

La Poulette grise a été fondée en 1937 par M. Louis-Philippe Dufour. Elle est aujourd'hui détenue par ses fils.

Le nouveau projet d'agrandissement a fait l'objet d'une subvention de la Société de développement industriel (SDI) de l'ordre de \$174,000 et du ministère de l'Expansion économique et régionale (MEER) de \$130,200. La Caisse de dépôt du Québec a également participé au financement de la modernisation.

La Poulette grise est l'une des entreprises les plus importantes de La Malbaie. Elle emploie quelque 200 personnes dans la région. Les produits Quatre Étoiles en sont l'une de ses filiales.

## Où aller dans nos régions

### Arthabaska

Exposition. Collection permanente, oeuvres de Suzor-Coté et d'Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; sam., dim. 13h30 à 17h; lun. relâche. Entrée libre.

### Bale-Comeau

FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE, du 11 au 17 mai, au Musée de Bale-Comeau, 43 rue Mance. Heures d'ouverture, du lundi au dimanche de 10h à 12h, de 13h30 à 17h et de 19h à 22h. A compter du 15 mai une exposition des oeuvres du peintre André Michel de Sept-Îles.

Exposition, d'oeuvres récentes de DENIS LEBEL, peintre, LOUISE CHAPADOS, poterie ainsi que JULIEN DESROCHERS, sculpteur, du 10 au 24 mai, lundi au vendredi sur les heures de bureau, les jeudi et vendredi soir de 19h à 21h ainsi que les samedi et dimanche de 13h30 à 16h30. LE CORRIDOR, 3 rue Cadillac.

### Bas-Saint-Laurent

Exposition, MARIO LONGPRE peintre de Carleton, des huiles et aquarelles sous le thème Paysages d'ici et rêves intérieurs. Au Café LA VIREE jusqu'au 25 mai, Causapscal.

Spectacle de MOOSE SCARLET, chanteur de blues et de jazz, à La Contrebas, le 15 et 16 mai. Moose Scarlet, sera accompagné par un autre musicien, soit Thomas Handy. La Contrebasse est située au 285 rue Fournier (coin Fraser) à Matane.

### Beauce

Exposition "SYNTHESE I", salles de la Haute-Beauce, COLLECTION PEANENTE, salles Napoléon-Bolduc, Sur rendez-vous. Au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste. L'ASSOCIATION québécoise des professeurs de français (AQPF), section de Québec, invite tous les professeurs de français à son colloque régional qui aura lieu les 15 et 16 mai à la polyvalente Benoit-Vachon de Sainte-Marie de Beauce. Narratif: pratique de lecture et d'écriture. Frais d'inscription \$30, membres, et \$50 non-membres (repas inclus).

### Charlevoix

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950. Jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes, SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TAPISSERIE GEORGES-ÉDOUARD TREMBLAY. Merc., jeu., ven. 10h à 12h et 13h à 17h; sam., dim. 13h à 17h. Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

Orchestre TRANS, musique rétro, ven. et sam. à compter de 22h, entrée libre et LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR avec Jacques Dubois, guitariste-chanteur. Jeux questionnaires, tannantes de chance, quiz musical etc. Prix à gagner. Animateurs: Ghislain Gagnon, J.-Noël Fortin, coanimatrice Elizabeth Duchesne, à compter de 21h. Hôtel-motel du Capitaine, 274 boul. 138, Saint-Tite-des-Caps.

### Gaspésie

Théâtre de L'Arrière-Scène, présente MON AMI S'APPELLE TRAUQUILLE à l'école St-Paul, Mont-Louis à 9h et à 13h30, mercredi le 20 mai. Théâtre L'Arrière-Scène, présente MON AMI S'APPELLE TRAUQUILLE à l'école Centrale, Grande-Vallee le 19 mai à 10h.

### La Pocatière

Exposition INSECTES ET PAILLONS, collection permanente. Musée François-Pilote. Tous les jours 9h à 17h; dim. 13h à 17h.

### Lévis

Soirée artistique présenté par les Moussees et Moussaillons pour le 5e anniversaire du CLUB LA-TRAVERSE, samedi le 16 mai à 19h30 au Centre culturel, 36 ave. Plante.

Club de lecture, à la bibliothèque municipale, 17 rue Notre-Dame, jeudi le 21 mai à 19h30. Livre à l'étude "DES GENS COMME LES AUTRES" de Judith Guest.

### Montmagny

Exposition permanente. La population est invitée à visiter un

comptoir d'artisanat "POPULAR-TI" organisme à but non lucratif situé au Manoir Couillard-Dupuis. Ouv. tous les jours de 13h à 17h le jeudi et le vendredi 13h à 20h. Saison estivale jusqu'au 1er sept. tous les jours de 9h à 20h. Récital de JOHN LITTLETON, église St-Mathieu, le 20 mai à 20h30.

### Portneuf

Début de la deuxième saison du "JARDIN DES PIONNIERS" à Neuville. La réouverture se fera le 16 mai jusqu'au 7 septembre.

### Rimouski

Exposition "Nos montagnes et nos rivières" du peintre BASQUE. Jusqu'au 24 mai. Galerie Basque, 1402 Saint-Germain ouest. Mar. au ven. 13h à 17h et 19h à 21h. les jeu. et ven.

### Rivière-du-Loup

Conférence de la série l'Amour du Dr Jean-Yves Desjardins sous le thème "FANTASMES ET THERAPIES" mer. le 20 mai à 20h30 au Centre culturel. Billets \$5. Admission générale. Spectacle de ENRICO MACIAS, mardi le 19 mai à 20h30, au Centre culturel.

Exposition de MESSIDANS YVONNE ET BLANCHE BOLDUC, huiles et dessins. Cosgrove (sérigraphies) ainsi que Rousseau et Iacurto (huiles). A la Galerie d'Art Le Goëland, 460 rue Lafontaine. Les heures d'ouverture sont du mardi au dimanche inclusivement de 13h30 à 17h, ainsi que les jeudis et vendredis soirs de 19h à 21h. Musique: J.M.C. présente "Orchestre Symphonique de Québec" jeudi le 21 mai à 20h30 au Centre culturel, 85 Sainte-Anne.

### Thetford-Mines

Conférence par le Dr Jean-Yves Desjardins, sexologue, sous le thème "AU MASCULIN" jeudi le 21 mai à 20h30, au Centre paroissial.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi midi au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine ou téléphonez à 647-3414.

# Les grévistes de R.-C. gardent un bon moral

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les journalistes de Radio-Canada franchiront dimanche leur 2000e jour de grève. Au cours d'une conférence de presse tenue hier matin à Rimouski, le délégué de la section locale de CJBR, M. Claude Morin, a dit que les douze membres de la section rimouskoise étaient toujours là et que le moral était encore excellent. Nous espérons, a-t-il dit, que notre persévérance viendra à bout de l'en-

têtement des dirigeants de Radio-Canada, qui ne semblent pas connaître l'attitude du compromis.

En plus de faire le point sur l'état actuel des négociations, les journalistes de Radio-Canada avaient convoqué leurs collègues des autres médias afin de rappeler à la population

le boycottage des émissions de Radio-Canada, qu'il s'agisse des émissions d'affaires publiques et de tout autre genre d'émissions, en refusant notamment d'accorder des entrevues.

Selon M. Morin, c'est là une des armes les plus percutantes contre la société d'Etat. Il a rappelé que les deux grands partis politiques ont largement respecté

cette consigne pendant la campagne électorale, mais qu'il importe, autant pour les politiciens que les dirigeants d'organismes divers, de ne pas lâcher, puisque c'est un moyen efficace de faire connaître son mécontentement à la société d'Etat face aux services pour lesquels les contribuables continuent de payer mais dont ils sont privés.

Les syndiqués en grève ont également signalé qu'il y a environ trois mois, ils ont rencontré plusieurs députés fédéraux de l'Est du Québec, forcément du Parti libéral, pour leur demander d'intervenir, face à ce conflit, étant donné que les citoyens de l'Est du Québec sont particulièrement affectés, sur le plan de l'information. Les dé-

putés nous ont écoutés d'une oreille sympathique, disent les syndiqués, mais on n'a toujours pas obtenu de réponse, ni perçu aucune démarche de leur parti.

Le président du Conseil central de Rimouski de la CSN, M. Claude Racine, a rappelé l'appui de tous les syndiqués de la région à la cause des journalistes

de Radio-Canada et a fait état du rapprochement CSN-FTQ face à ce conflit, qui tiendront une importante manifestation

de solidarité à Montréal, le 27 mai prochain. Même si notre participation est rendue plus difficile en raison des distances, a dit M.

Racine, nous appuyons cette manifestation à laquelle il y aura certainement des représentants de Rimouski.

**Auberge le Chaumonot**  
ILE D'ORLEANS (St-François)  
Réservation Tél.: (418) 829-2735

**RESTAURANT CAFE d'EUROPE**  
les 15, 16 et le dimanche 17 mai  
• l'avocat farci emplitrite  
• le homard café d'Europe  
• le riz à la valencienne  
• les champignons à la grecque  
• le marbré tricolore  
• café  
Le Tout \$13.95  
27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

**EXPOSITION PHILATELIQUE**  
organisée par la Société Philatélique de Québec, chapitre no 40 de la Société philatélique royale du Canada  
les 15, 16 et 17 mai 1981  
Exposition, Encan et Bourse au Centre Municipal des Congrès 900, Autoroute Dufferin, Québec  
Vendredi et samedi: 10h à 22h  
Dimanche: 10h à 16h  
Entrée: adulte, 1.50\$  
enfant moins de 14 ans, 0.50\$

**Hoover SERVICE D'ENTRETIEN**  
Reconditionnez votre aspirateur Hoover grâce à notre vérification  
EN 8 POINTS  
• Courroie • Nettoyage et graissage du moteur  
• Brosses • Nettoyage et graissage de l'agitateur  
• Ampoules • Remplacement du sac de papier  
• Système électrique  
VERIFICATION COMPLETE  
Valeur 16.50  
Jusqu'à 16 MAI!  
**SPECIAL 14.50**  
Service de cueillette et livraison disponible (en sus)  
Le seul CENTRE DE SERVICE de votre région géré par la Compagnie Hoover Ltée, propriétaire.  
Nous faisons l'entretien de la plupart des marques d'aspirateurs, aussi service de lessivouses à domicile.  
**HOOVER CANADA INC.**  
155, des Chênes ouest - Québec  
628-5731

CHAUSSURES  
**CHRISTIAN**  
LE TOUT-ALLER  
Pour lui, le dernier-né de la mode tout confort. Pour le travail ou le sport, un cuir souple couleur cognac. Nœuds écossais.  
**\$80.00**

Place Laurier  
Place Fleur de Lys  
Place Ste-Foy  
En montre dans la plupart de nos magasins

**LOTO-SÉLECT**  
Date 13-05-81  
NUMÉRO GAGNANT 8855  
Ventes 128,155,00\$  
Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢  
dans l'ordre 7 3,264,30\$  
dans n'importe quel ordre 64 544,00\$

A quelques milles de tout le monde  
**ST-JEAN-CHRYSOSTOME**  
Les PRIX La QUALITE  
**CENTRE JARDIN ST-JEAN**  
HAIES Po. Rég. Spéc.  
Chèvrefeuille 15-18 1.25 .95  
36-42 2.00 1.60  
Cotoneastre 18-24 1.75 1.50  
30-36 2.00 1.65  
Physocarbe vert 18-24 1.80 1.50  
24-30 2.00 1.75  
HAIE DE CEDRE CANADIEN 42" à 48" Rég. 5.25  
pour 4.10 ch.  
SACHEZ EPARGNER  
Tel: 839-0326  
ROSIER HANSA (pour haie) fleurs rouges odorantes Rég. 4.25 ch. 3 pour 8.50  
ACHETEZ DU PRODUCTEUR  
Service professionnel  
Plantation - Ornementation - Entretien  
Ouvert la semaine de 8h à 21h  
Le dimanche de 13h à 17h

PL-11-111

**Garneau**  
 LA GRANDE  
 LIBRAIRIE  
 DU VIEUX-QUEBEC  
 47-49, RUE BUADE

# LE SOLEIL

**JOURNEE DES SPAGHETTI**  
 samedi 6 juin, 16h à 22h  
 MONT ST-AUBERT - CHARLESBOURG  
 Club Lion Laurentien  
 Adulte 4,00\$ Enfant 2,00\$

85e année, no 118 QUÉBEC, VENDREDI 15 MAI 1981 Livraison à domicile (6 jours) \$1.85  
 52 pages 4 cahiers • les de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

## Le pape a failli mourir au bout de son sang

(D'après AFP, AP, UPI, NYTNS et Reuter)  
 — Jean-Paul II était au bout de son sang lorsqu'il est arrivé à la clinique Gemelli de Rome peu après la tentative d'assassinat dans laquelle il a été blessé, et il a d'ailleurs été "à un cheveu de mourir", a révélé hier le chirurgien qui a procédé à l'opération du Saint-Père mercredi.

Les médecins ont dû lui injecter six chopines de sang, a expliqué le docteur Giancarlo Castiglione. Ce dernier a expliqué que lorsque les médecins ont ouvert le corps du Saint-Père, un flot de sang a jailli de la cavité abdominale. Selon lui, la balle qui a perforé l'abdomen de la victime a frôlé certains conduits sanguins vitaux.

Le docteur Castiglione qui a soigné le pape a indiqué que Jean-Paul II pourrait reprendre ses activités dans quinze jours au plus tôt, au plus tard dans deux mois.

Le médecin a néanmoins indiqué que la semaine à venir reste lourde de menaces, à cause de l'infection notamment. Les antibiotiques administrés à haute dose, mais après l'intervention, ne peuvent en effet garantir que les résidus intestinaux, ordinairement absents lorsque l'opération est normalement préparée, ne pro-

(Suite à la page A2, 3e col.)



**L'arme de l'assaillant pointée vers le pape**  
 A l'extrême gauche de la photo (en médaillon) la main de l'assaillant braquant son arme vers le pape alors qu'il salue la foule réunie place Saint-Pierre. Un instant plus tard, Jean-Paul II était atteint de trois balles. Cette image a été tirée d'un film 8mm réalisé par une personne non identifiée et obtenue par l'Agence italienne de nouvelles ADN Kronos.

### Ali Agca sera jugé en Italie

Les détails, page A-2

### Taillibert réclame \$26 millions de Montréal et de la RIO

MONTREAL (PC) — L'architecte du stade olympique, M. Roger Taillibert, a inscrit une poursuite de \$26.1 millions contre la ville de Montréal et la Régie des installations olympiques (RIO).

Dans sa requête déposée au greffe de la Cour supérieure, M. Taillibert n'allègue l'existence d'aucun contrat le liant à la ville ou à la RIO.

Il réclame simplement pour services rendus \$26,193,424 devant s'ajouter aux "acomptes" de \$6.8 millions qu'il reconnaît avoir touchés jusqu'à ce jour.

M. Roger Taillibert est présentement architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux en France.

Selon lui, le Comité exécutif de la ville de Montréal "retint ses services" le 24 avril 73, trois ans avant la tenue des Jeux, à titre d'architecte-conseil du Montréalais André Daoust.

Il se serait par la suite muni d'un permis temporaire de l'Association des architectes du Québec pour concevoir et réaliser le stade, les piscines et le vélodrome, sans compter les stationnements, une centrale thermique et le viaduc Sherbrooke.

A l'appui de sa requête, Taillibert allègue l'envoi de trois états de comptes "détaillés" qui n'auraient pas été payés depuis mai 1976, date à laquelle la RIO avait déjà pris le contrôle du site olympique.

### Sept-Iles isolée depuis mercredi

page A-3

### Rapport Néron La boxe doit se prendre en main et se discipliner



Dossier et nouvelles, pages A-7 et C-2

### L'INDUSTRIE RÉGIONALE



**Nouveau concept d'étalage**  
 Après avoir participé au renouvellement de l'image de plusieurs centaines de commerces, la maison Lavignette Ltée, de Québec, spécialisée dans la vente d'équipement d'étalage, espère commercialiser un nouveau système modulaire.

les détails, page B-2

## Chez les fonctionnaires Règles bafouées dans l'embauche

par Norman DELISLE

SHERBROOKE (PC) — Au cours des deux dernières années, l'Office de recrutement et de sélection du personnel a maintes fois excédé ses pouvoirs dans l'embauche des fonctionnaires, a révélé, hier, un des plus hauts fonctionnaires du Québec, M. Roch Bolduc.

M. Bolduc, qui est président de la

Commission de la Fonction publique, prenait la parole devant les membres de la Société québécoise de science politique réunis en congrès annuel à Sherbrooke.

Il a annoncé que les détails concernant ces excès seront disponibles dans le prochain rapport annuel que la commission doit remettre au ministre de la Fonction publique,

Mme Denise Leblanc-Bantey, en juin prochain.

Selon M. Bolduc, l'office aurait maintes fois outrepassé les règlements en vertu desquels l'embauche de certaines catégories de fonctionnaires a été menée.

Ainsi, on exigerait des diplômes que les règlements n'autorisent pas à exiger pour certains emplois, et on ne suit pas les règles qui doivent régir la tenue de concours publics.

C'est ainsi que récemment, près de 80 postulants qui avaient été écartés d'un concours public de recrutement par l'office, ont porté leur cause en appel. Ils ont été déclarés admissibles au concours par la suite.

M. Bolduc a également révélé que le coût d'embauche d'un fonctionnaire pour l'Etat était très élevé. Ainsi, il en coûte environ 20 pour 100 du salaire annuel d'un haut fonctionnaire pour combler un poste, c'est-à-dire qu'on doit déboursier environ \$15,000 pour trouver un candidat à un poste de sous-ministre.

Dans les catégories d'emplois inférieures, comme les secrétaires, le coût des frais d'embauche et de recrutement est d'environ 10 pour 100, selon M. Bolduc.

Eau chaude

Par ailleurs, la Fonction publique

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Un nouveau sommet record du taux d'escompte: 18.98%

OTTAWA (PC) — Aiguillonné par la politique économique du gouvernement la Banque du Canada a une fois de plus relevé son taux d'escompte hier, le faisant passer à 18.98 pour 100. Le record de 18.71 pour 100 établi la semaine dernière se trouve ainsi pulvérisé.

Il s'agit de la huitième hausse en autant de semaines, et du quatrième record consécutif.

Malgré les vives critiques de l'opposition, aucun signe de modération dans la hausse des taux d'intérêt n'est en vue.

Entraîné dans un débat sur l'économie, le gouvernement fait la sourde oreille à l'opposition qui l'accuse de ruiner les propriétaires, les agriculteurs et les entreprises.

Le gouvernement, mené par le ministre des Finances Allan Rock, et appuyé par le gouverneur de la banque centrale Gerald Bouey, a bien fait comprendre que le maintien des taux à un haut niveau est une mesure nécessaire pour mater l'inflation.

Peu d'espoir d'une baisse

Peter Kirkham, économiste en chef à la Banque de Montréal, conserve peu d'espoir de voir baisser l'inflation et, partant, les taux d'intérêt, tant à court qu'à long terme.

"Certainement pas au Canada", dit-il, en dépit d'indications d'une modération de l'inflation aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis, explique-t-il, ont

déjà absorbé la hausse du prix de l'énergie depuis que les prix sont libérés, ce que le Canada n'a pas encore fait. Cela, ajouté à la hausse prévue du prix des aliments, fait qu'il sera plus difficile de résoudre les problèmes. Et ces problèmes s'aggraveront si les syndicats essaient de rattraper l'inflation en exigeant des hausses de salaires.

Toujours selon M. Kirkham, le gouvernement défend le dollar et M. Bouey a peu de choix, sinon de maintenir les taux d'intérêt aussi élevés qu'aux Etats-Unis pour fournir cette protection.

Un pari

William Mackness, vice-président de Pitfield Mackay Ross de Toronto, a, lui aussi, peu d'espoir que les taux vont se détendre.

"Il est à parier que la structure des taux d'intérêt suivra celle de Etats-Unis", dit-il.

Il y en a qui prétendent qu'il ne faudrait pas se contenter de suivre les taux américains ni laisser le dollar dégringoler. "Je pense que cela ne se produira pas. Je pense que la politique de la Banque du Canada sera une politique dure pour défendre le dollar."

Et sur ce, nous continuerons de suivre les taux d'intérêt américains, qui semblent poursuivre leur hausse. Jusqu'où? M. Mackness avoue l'ignorer.

autre nouvelle, B-1

## Paquet-Syndicat Faut pas s'attendre à des miracles (Biron)

par Pierre MARTEL

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, M. Rodrigue Biron, ne veut pas commenter publiquement le dossier des problèmes de la chaîne Paquet-Le Syndicat Inc. tant qu'il ne se sera pas fait une idée plus précise.

Interrogé par quelques journalistes lors de l'ouverture officielle du Salon de l'Industrie, M. Biron s'est limité à révéler qu'il a multiplié les discussions avec les

parties intéressées au dossier au cours des derniers jours.

"J'ai parlé à toutes les parties, tant les banquiers que les employés et les propriétaires de l'entreprise. Nous scrutons le dossier attentivement. Cependant, personne ne doit s'attendre à ce qu'on fasse des miracles", de préciser le ministre.

"Le ministre a ajouté que son ministère continuait à faire le tour

(Suite à la page A2, 4e col.)



Le ministre Biron et le maire de Québec, Jean Pelletier, en grande conversation hier à l'ouverture du Salon de l'Industrie.

### la météo de jacques bureau pour le week-end

L'emprise d'un temps plutôt nuageux, de températures basses pour la saison et d'averses surtout samedi semblent être les points dominants de la fin de semaine. Les pluies abondantes des derniers jours ne seront pas répétées toutefois mais sous les averses par moments et un ciel prédominant nuageux, l'amélioration sera difficile à voir. Les températures sont bien au-dessous de la normale et les espérances d'air plus chaud, même tard au cours de la fin de semaine, sont faibles. Ces pluies, ce temps pluvieux et frais (typique de mai suivant les dires de plusieurs) retardent grandement les activités printanières pour quelques-uns. Il faut cependant croire qu'elles seront bénéfiques pour la végétation car les précipitations des derniers mois ont été faibles. Si la soif de soleil et de temps plus chaud nous tenaille, il faudrait envisager la vallée de l'Outaouais ou l'est de l'Ontario au cours de la fin de semaine.

autre détails en page D-3

### Sommaire

Annonces classées	D-3 à D-16
Arts et spectacles	C-5 à C-8
Bridge	D-6
Carrières et professions	D-2
Décès	D-17
Economie-finances	B-2 et B-3
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-4
Où aller à Québec	C-8
Page documentaire	A-7
Patron	D-5
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-4
Télévision	C-5

# Attentat contre le pape - Attentat contre le pape Agca sera jugé par l'Etat italien

ROME (d'après AFP) — Mehmet Ali Agca, le présumé agresseur de Jean-Paul II, ne sera pas extradé vers la Turquie et sera jugé par l'Etat italien.

Par ailleurs, la question reste encore ouverte quant à savoir si Agca a agi seul ou pour le compte d'une organisation terroriste.

Détenu à la "Questura", la préfecture de police de Rome, Mehmet Ali Agca a rapidement mis fin à une grève de la faim qu'il avait entreprise hier pour protester contre des interrogatoires trop intenses.

Un mandat d'arrêt comprenant sept chefs d'accusation a été émis contre lui hier matin, par le procureur de la république de Rome.

Le terroriste turc est accusé de tentative d'assassinat d'un président de la république auquel le pape est assimilé en Italie sur la base de l'article 8 de la loi sur le concordat. Ce délit est passible de la prison à perpétuité.

Mehmet Ali Agca est également accusé de tentative de meurtre à l'encontre des deux touristes blessés, de détention et de port d'armes de guerre, le pistolet de calibre neuf parabolium de fabrication Herstal dont il s'est servi, de falsification et de recel de pas-

seport, de substitution de personne.

Ce mandat d'arrêt a été délivré à titre de "participation" à un délit, ce qui laisse supposer que les enquêteurs retiennent que Mehmet Ali Agca a agi en liaison avec d'autres personnes ou qu'il fait partie d'une organisation.

Hier, en fin d'après-midi, et ce depuis plus de 24 heures, les enquêteurs de la "Digos", la police antiterroriste italienne, essayaient de déterminer si Mehmet Ali Agca n'était qu'un simple d'esprit, un "justicier" solitaire ou l'exécuteur des hautes oeuvres d'une organisation extrémiste.

Même si les perquisitions effectuées à Rome à son dernier domicile connu ont confirmé que le jeune Turc n'avait reçu ni visite ni appel téléphonique, les policiers semblent quand même avoir acquis la certitude qu'Agca n'agissait pas seul.

En effet, depuis qu'il s'est évadé de prison en Turquie, Agca s'est déplacé successivement en Allemagne, en Suisse, en Espagne et en Italie. Au moment de son arrestation, il avait près de \$500 en poche. Qui lui fournit tout cet argent? Les policiers croient que la

réponse se trouve dans l'appui d'une organisation quelconque.

### Jugé en Italie

L'auteur présumé de l'attentat contre le pape Jean-Paul II ne peut être jugé que par l'Etat italien. En vertu des accords de Latran signés en 1929 par le Saint-Siège et le gouvernement de Benito Mussolini, Mehmet Ali Agca comparaitra donc devant une cour d'assises italienne.

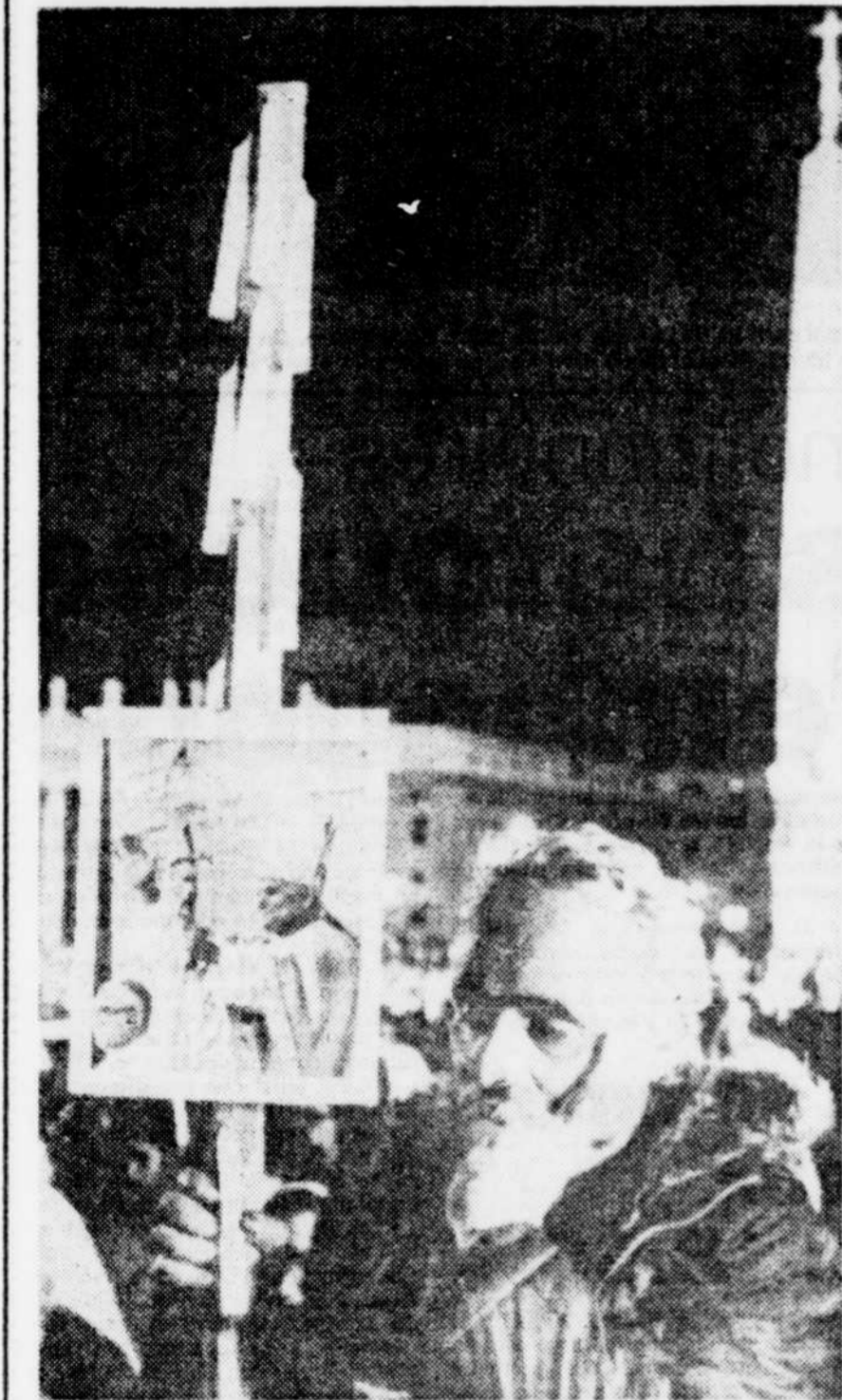
En l'absence de convention d'extradition entre Rome et Ankara, le jeune terroriste d'extrême droite ne pourra pas non plus être extradité comme le demandent les autorités turques.

M. Ilter Turkmen, ministre turc des Affaires étrangères, a déclaré hier à Strasbourg que la police turque avait averti, la semaine dernière, les autorités italiennes de la présence dans leur pays de Mehmet Ali Agca, auteur présumé de l'attentat contre le pape.

"Cette tentative d'assassinat prouve une fois de plus qu'il faut renforcer la coopération européenne contre le terrorisme", a ajouté M. Turkmen, qui participait à Strasbourg à la réunion du comité des ministres du conseil de l'Europe ("21").



Accusé de tentative d'assassinat. Encadré de policiers romains, le terroriste turc Ali Agca est conduit vers les quartiers généraux de la police après avoir été formellement accusé, hier, de tentative d'assassinat contre la personne de Jean-Paul II.



Plus de 30.000 fidèles se sont rassemblés hier soir place Saint-Pierre pour une vigile de prières.

## Le pape a...

(Suite de la première page)

voquent une infection risquant d'entraîner des complications postopératoires. Le pape a beaucoup souffert lorsqu'il s'est réveillé après l'opération. Il est encore à l'heure actuelle sous masque respiratoire et il y restera encore vraisemblablement quelques jours. "Le pape, a-t-il dit, je trouve la curiosité des respirateurs, car il a eu trois côtes cassées lors d'un accident antérieur et il en souffre encore."

### Anus artificiel

Le chirurgien s'est par ailleurs refusé à donner des détails sur la mise en place d'un anus artificiel provisoire installé pour l'évacuation directe des matières fécales. "Quand il s'agit d'un pape, a-t-il dit, je trouve la curiosité du grand public à cet égard quelque peu déplacée et ne compte pas sur moi pour confirmer ou infirmer les nouvelles, officielles ou non, publiées à ce sujet."

Des médecins ont cependant précisé que

l'expression "anus artificiel" était une figure de style pour désigner une opération médicale, non une prothèse au sens strict de l'expression. Ainsi, dans le cas du Saint-Père, le segment de colon (gros intestin) touché par la balle a été retiré et le colon "abouché" à la peau formant ce qu'on appelle un "anus artificiel", ce qui permet d'évacuer les résidus intestinaux tout en mettant l'intestin au repos. En effet, les cicatrisations se font mal sur un tissu infecté.

Dans deux à trois mois, au plus tard possible, une nouvelle intervention pour rétablir la continuité devrait être réalisée, selon le professeur Huguenard, de Paris.

### Place Saint-Pierre

Entre-temps, la ferveur et la tristesse étaient toujours grandes dans la soirée d'hier, place Saint-Pierre où une foule très dense de fidèles évaluée à 35.000 personnes continuait à prier pour la guérison du Saint-Père. Certains

des pèlerins pleurant, égrenant leurs rosaires, ou entonnant des hymnes.

"Prions, non seulement pour l'agresseur, mais également pour tous ceux qui comme lui ont recouru à la violence", a déclaré en s'adressant aux fidèles le cardinal Ugo Spolletti, vicaire de Rome.

Auparavant, au cours de la journée, des touristes bardés d'appareils photographiques et nantis de guides bavardaient gaiement sur les mêmes lieux alors que des cars entiers déversaient leur chargement de jeunes écoliers bruyants venus visiter la basilique Saint-Pierre.

Seul signe visible du drame de mercredi: un monceau de fleurs marquant l'endroit où le pape Jean-Paul II s'était affaissé sous les balles de l'homme qui avait tenté de le tuer.

L'atmosphère devait donc changer à la nuit tombante et la foule a écouté en silence le cardinal Spolletti l'inviter à la prière "pour la guérison du pape, pour son retour rapide parmi nous, et pour son bien-être".

Par ailleurs, Mme Ann Odra, une des deux personnes qui avait été blessées dans l'attentat contre le pape Jean-Paul II, mercredi, est dans un état grave mais stable, a déclaré hier un porte-parole de l'hôpital Santo Spirito où elle est soignée, à Rome.

Mme Odra, âgée de 60 ans, de Buffalo, dans l'Etat de New York, atteinte d'une balle à la poitrine, a subi une longue opération.

Son état est stationnaire et le pronostic demeure réservé.

Enfin, sept Mexicains — six hommes et une femme — se sont suicidés en apprenant que le pape avait été la victime d'un attentat, a-t-on appris, hier.

Ils étaient tous habitants de la capitale et "profondément catholiques". Quatre ouvriers, un professeur d'éducation physique et un étudiant de 17 ans figurent parmi eux.

## Le "complot" à la une des journaux italiens

ROME (AFP) —

Les journaux italiens accordent ce matin au moins autant de place à l'hypothèse d'un "complot international" qu'à l'état de santé de Jean-Paul II, trente-six heures après l'attentat de la place Saint-Pierre contre le pape.

C'est le cas en particulier du "Corriere della Sera" qui conclut sur huit colonnes en caractères gras au "complot international" et explique en sous-titre: "Juges et services secrets sont d'accord: le tueur nazi fasciste turc est entré en Italie muni d'armes et de protections". Sur une carte indiquant le périple présumé de Mehmet Ali Agca en Espagne et en Italie avant l'attentat, le quotidien de Milan

mentionne également la Bulgarie, où le jeune terroriste aurait acheté l'arme du crime au marché noir.

En plus petits caractères, le Corriere indique que "le pape n'est pas encore hors de danger".

"La Repubblica", interrogé dans une première édition: "Pour le compte de qui agissait le néonazi turc?", mais a refait une seconde édition sur le "complot international". Pour le journal socialisant, qui se réfère aux bulletins officiels des médecins de Jean-Paul II, "le pape va mieux".

Le "Tempo" (libéral de droite) estime que "l'hypothèse du complot se renforce". Le journal se réjouit par ailleurs du fait que le Saint-Père

se soit exprimé en italien lorsqu'il s'est réveillé après l'opération.

Le "Messaggero" (centre gauche) publie une photo sur laquelle on parvient à distinguer un bras armé d'un pistolet face à Jean-Paul II un instant avant l'attentat de mercredi.

"Paese Sera" (pro-communiste) rend compte de la veille organisée pour le souverain pontife hier soir sur la Place Saint-Pierre et qualifie de "stationnaire" l'état de santé de Jean-Paul II. "L'Unità" (communiste) titre de son côté sur une "lente amélioration".

Enfin, la polémique sur l'avortement qui a redoublé d'intensité entre la démocratie chrétienne et les par-

tis laïcs depuis les coups de feu de la place Saint-Pierre est largement répercutée par les médias.

Les uns et les autres s'accusent mutuellement de "tentatives ignobles" à des fins électorales dans la perspective du référendum pour ou contre l'avortement sur lequel les Italiens se prononceront dimanche.

## Le RAIF et les réactions à l'attentat contre le pape

Dans un télégramme envoyé à Rome au lendemain de l'attentat dont a été victime le pape, le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) en profite pour rappeler son opposition à la doctrine défendue par Jean-Paul II au sujet de l'avortement.

"Bien que déplorant l'attentat contre le pape, nombre de femmes sont étonnées que le monde pleure tant sur la violence faite au chef de

l'Eglise catholique et si peu sur celle qu'il préconise sans remords contre des millions de femmes et d'enfants."

Le RAIF croit que par sa campagne, le pape veut que "les gouvernements refusent aux femmes le droit d'évaluer elles-mêmes leur capacité de maternité et aux enfants le droit fondamental à naître de parents qui ne les rejettent pas, vouent ces êtres à la misère morale

et physique et aux drames de toutes sortes."

Le RAIF estime que les actions du pape en font "un des dictateurs spirituels les plus dangereux et les plus répressifs qui soient".

C'est dimanche que les Italiens doivent se prononcer lors d'un référendum sur deux questions reliées à l'avortement.

Après avoir affirmé "qu'une telle déformation de l'opinion pu-

blique vient sans doute de ce que la religion lobotomise les gens et les consciences", le RAIF conseille au pape de réfléchir.

"Espérons que durant sa convalescence, le pape réfléchira enfin sur ces dures réalités dont sa vie privilégiée de célibataire lui a coupé, et que l'Italie ne retirera pas aux femmes, lors du référendum de dimanche, le droit au contrôle de leur corps."

## Règles bafouées...

(Suite de la première page)

va se retrouver "dans l'eau chaude" au cours des prochaines années, si l'on en croit M. Bolduc, qui compte 31 ans d'expérience au service du gouvernement québécois.

D'une part, les fonctionnaires devront faire face à des mesures budgétaires d'austérité.

Ils seront également de moins en moins impliqués dans les grandes décisions politiques, croit M. Bolduc.

A ce sujet, il a rappelé que les

hauts fonctionnaires n'avaient pas été impliqués directement dans les sept ou huit décisions gouvernementales les plus importantes depuis 1970.

Il a nommé l'aménagement de la Baie James, les Jeux olympiques, la loi 101, la loi sur l'assurance automobile, le zonage agricole et la fiscalité municipale.

Dans les années '60, les ministres consultaient beaucoup les hauts fonctionnaires pour les décisions majeures, selon M. Bolduc. Il a cité le cas de René Lévesque en 1962 dans le dossier de la nationalisation de l'é-

lectricité, et Paul Gérin-Lajoie dans la réforme de l'Éducation.

Bref, pour M. Bolduc, la tendance fait en sorte que les hauts fonctionnaires vont être de plus en plus confinés dans leurs tâches administratives, ce qui va rendre plus difficile le recrutement de personnalités compétentes.

La tendance à un meilleur con-

trôle des hommes politiques sur les hauts fonctionnaires se poursuit, estime M. Bolduc, que ce soit par le biais du renforcement des cabinets politiques, des vérifications internes, ou de l'instauration d'un système de "rotation" ou de "chaîne musicale" dans le groupe des sous-ministres.

La situation est devenue de moins en moins sécuritaire pour les hauts fonctionnaires et il y a une incertitude accrue face au pouvoir politique", a conclu le président de la Commission de la fonction publique.

## Faut pas...

(Suite de la première page)

de la question et qu'il espérait faire connaître une décision le plus rapidement possible.

### Pelletier

Par ailleurs, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, qui assistait lui aussi au lancement du Salon de l'Industrie, a souligné qu'il multipliait les interventions auprès des paliers supérieurs depuis plusieurs jours.

"Il faut sauver la chaîne. Si on perdait les deux magasins du Mail Saint-Roch, on aurait à subir des conséquences très négatives pour le mail et le centre ville de Québec", a-t-il lancé.

**LA QUOTIDIENNE**  
(tirage de jeudi)  
5-6-4  
Informations: 643-8990

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30  
647-3333 Samedi 9h30 à 13h30  
647-3333 647-3394  
RENSEIGNEMENTS REDACTION  
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au  
numéro 390, rue St-Vallier est, Québec,  
G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier  
de la deuxième classe - Enregistrement no  
1206

**le mot du jour**  
Sans reprise  
On peut échouer un bateau, mais on ne peut pas échouer un examen. La raison: le verbe échouer, dans le sens de "ne pas réussir", est intransitif. Il faut alors dire rater ou bien échouer à un examen.  
Pierre BELLEAU

**M. Roch BOLUDC**

**Fieldcrest**  
draps et douillettes ourlés de broderie  
drap simple rég. \$25 spécial \$17.49  
draps et douillettes en soyeuse percale longue durée, facile d'entretien sans repassage, bordés par un large ourlet de délicate broderie. Blanc ou champagne.  
les draps rég. \$34 \$23.99  
grand \$42 \$30.99  
très grand \$52 \$38.99  
taies \$29 et \$33 \$20.99 et \$23.99  
les douillettes rég. \$125 \$87.50  
simple \$190 \$119.95  
double et grand \$250 \$169.95  
très grand \$43 et \$50 \$24.50 et \$29.95  
**simons**  
place de l'hôtel de ville place sainte foy

# Une session "ordinaire" à Québec

par Réjean LACOMBE

La prochaine session qui débutera le mardi 19 mai et qui se terminera le 19 juin ne sera pas, de l'aveu même du leader du gouvernement Claude Charron, "la session du siècle".

Toutefois, elle permettra au gouvernement du Parti québécois de donner suite à au moins un engagement électoral fait par le PQ en vue des élections du 13 avril dernier. Il n'est pas exclu qu'un deuxième engagement péquiste soit soumis à l'attention des membres de l'Assemblée nationale.

Il est presque assuré, comme l'avait laissé entendre le premier ministre René Lévesque, que l'engagement du PQ portant sur l'accès à la propriété soit adopté au cours de cette courte session de cinq semaines. Si le temps le permet, les députés de l'Assemblée nationale pourraient également être appelés à étudier un projet de loi qui rendrait facultatif le droit à la retraite rejoignant ainsi un autre engagement électoral du PQ.

Le ministre Claude Charron, à l'issue d'un caucus des députés ministériels, a indiqué à la presse que la "véritable session sera celle de l'automne." En fait, souligne le leader du gouvernement, la session qui débutera mardi, ressemblera à celle de 1976. Elle visera uniquement à expédier les affaires courantes.

Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, redéposera son budget sans aucune modification et un certain nombre de lois qui étaient restées en suspens à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale le 12 mars dernier seront soumises à l'attention des députés. C'est le cas, entre autres, du projet de loi sur le code de la route.

M. Charron a par ailleurs expliqué qu'à la suite d'une rencontre avec le leader de l'Opposition, M. Gérard-D. Lévesque, il avait été convenu que le débat entourant le message inaugural qui livrera mardi le premier ministre Lévesque se terminera au plus tard le 28 mai. Selon les règlements de l'Assemblée nationale, ce débat doit durer 25 heures. Cependant, puisque la session de cinq semaines ne sera pas marquée par d'importantes décisions, ce débat sera réduit de beaucoup.

Il en est de même du débat entourant la déposition du budget Parizeau. Selon ces mêmes règlements, le débat doit durer 25 heures. Mais, il semble que les libéraux soient prêts à accepter un débat de 15 heures.

Par la suite, les députés seront appelés à étudier en commission parlementaire, les crédits des différents ministères. Le ministre Charron a expliqué que ces études dureront entre 150 et 160 heures "soit, dit-il beaucoup plus que ce que demandaient les libéraux".

Le ministre Charron qui s'est dit très satisfait de la tenue de ce premier caucus des députés péquistes depuis l'élection du 13 avril, a expliqué que cette rencontre avait aussi pour but de "mixer la cuvée de 1976 au cru de 1981". "Nous avons là, ajoute-t-il, un caucus qui est plus fort que celui de 1976. Ça va "swinger au bout".

On sait qu'on cours de la dernière campagne électorale, le Parti québécois s'était engagé à favoriser l'accès à la propriété pour les Québécois. Ainsi, les familles locataires ayant au moins un enfant de moins de 12 ans bénéficieront, lors de l'achat d'une maison ou d'un logement neuf, ou rénové, d'un prêt de \$10,000 et dans le cas d'une maison ou d'un logement usagés, d'un prêt de \$6,000.

Ces différents prêts seront sans intérêt la première année et porteront intérêt de 5 pour 100 la deuxième année et de 10 pour 100 les trois années suivantes. Le prix d'achat du logement devra être inférieur à \$60,000 dans le cas d'une maison unifamiliale, \$100,000 dans le cas d'un duplex et de \$130,000 dans le cas d'un triplex. De plus les ménages ayant profité du programme se verront rembourser une partie de ce prêt à la naissance de chaque enfant qui surviendra après l'acquisition de la maison ou du logement, soit \$2,000 s'il s'agit du deuxième enfant de la famille et \$4,000 pour chaque autre enfant, donc à partir du troisième enfant de la famille.

Les dirigeants péquistes estimaient même qu'environ 25,000 familles devraient profiter du programme à chaque année.

Par ailleurs, le ministre Charron a indiqué qu'il ignorait encore si les commissions parlementaires seront télévisées. Une chose toutefois est certaine, celle qui portera sur le droit de grève dans les secteurs public et parapublic, a de forte chance d'être télévisée. Déjà 31 organismes ont manifesté leur intention d'être entendus à cette commission. Dans l'esprit de M. Charron, l'étude des crédits des ministères pourrait s'avérer une expérience heureuse si elle était télévisée.



La pluie et les crues du dégel printanier ont miné la chaussée sur une distance de 30 à 40 pieds.



C'est finalement dans cette position que s'est retrouvée le 4X4 des employés de Québec-Téléphone.

# Sept-Iles est isolée depuis trois jours

par Jean Didier FESSOU

BAIE-TRINITE — Yves Gosselin et Jacques Perron ont eu la plus belle frousse de leur vie, mercredi, alors qu'ils circulaient sur la route 138 en direction du poste de micro-ondes de Calumet. A bord d'un gros 4x4 de Québec-Téléphone, leur employeur, ils se rendaient sur les lieux de leur travail vers midi trente. Yves Gosselin, qui conduisait, sentit la route bouger. A un point tel qu'il immobilisa son véhicule, en descendant et eut juste le temps de courir dans le fossé. La route était en train de s'effondrer.

Son compagnon de voyage, Jacques Perron, contremaitre, eut un peu moins de chance car il goûta aux désagréments du sable et de l'eau dans lesquels l'automobile s'était enfoncée. Le bilan: plus de peur que de mal, mais un véhicule totalement perdu.

Rappelons que, mercredi midi, la route 138 a été emportée entre les îlets Caribou et Pointe-aux-Anglais, sur le territoire municipal de Baie-Trinité, à 140 kilomètres à l'ouest de Sept-Iles. Les fortes précipitations des derniers jours, plus de 75 millimètres de pluie, et les crues du dégel printanier avaient miné les sous-bassements de la chaussée sur une distance de 30 à 40 pieds. Puis la route s'était effondrée.

Situation qui a pour effet d'isoler presque complètement la population de Sept-Iles, Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre, ainsi que des villages côtiers. Seule façon de sortir de ce coin de pays, la voie des airs. Mais là aussi c'est bien difficile car les avions, au décollage de Sept-Iles, sont pleins et aucun vol supplémentaire n'a été prévu tant par Québecair que par Air Canada.

### Des informations contradictoires

Tout au long de la journée d'hier, LE SOLEIL a recueilli nombre d'informations quant à la date de réouverture de la route 138. Pour le ministère québécois des Transports, il ne faisait aucun doute que la route devait être rouverte dès la nuit dernière et au plus tard aujourd'hui vers midi.

Pour M. Jean-Guy Normand, de la firme de construction Jean-Guy Normand Construction de Port-Cartier chargée des travaux, la route sera rouverte aujourd'hui vers midi s'il ne survient aucun incident.

Les travaux consistent en la pose d'une canalisation en aluminium pour l'évacuation des eaux et le remplissage du trou avec du gravier et du sable. Opération simple en théorie, mais rendue compliquée par l'état du terrain miné par les eaux et l'humidité des derniers jours. Le trou, incidemment, est si

important qu'un immeuble de trois étages y tiendrait à l'aise.

Les agents de la Sûreté du Québec Robert Boisvert du poste de Sept-Iles et Robert Bouchard du poste de Baie-Trinité estiment, eux, que la réouverture de la route aujourd'hui vers midi est une hypothèse optimiste. Ils préfèrent l'envisager pour ce soir seulement.

### Beaucoup de gêne

L'interruption de la circulation routière entre Sept-Iles et Baie-Comeau depuis mercredi a occasionné beaucoup de gêne. Même si cela est à peine perceptible dans la vie quotidienne.

Aux Postes canadiennes, d'abord, où M. Denis Jomphe signale que tout le courrier, sauf de première classe, est bloqué à Sept-Iles.

Chez les transporteurs, ensuite. M. Gilles Bergeron, gérant du bureau local de Cartier Transport, a mentionné que une quinzaine de camions étaient bloqués à Forestville et à Baie-Comeau. Son confrère de Clarke Transport, M. Gilles St-Germain, en rapporte une vingtaine pour sa part.

Tous deux signalent plusieurs "vannes" destinées à Steinberg et Privo. Chez Steinberg, M. Jules Tremblay estime que, sauf pour les produits laitiers, l'entreprise pourra faire face à la demande de fin de semaine. M. Tony Deschênes, pour Privo, tient des propos semblables.

### Quelques avantages

Même si la Sûreté du Québec ne rapporte aucun incident ou aucun mouvement de mauvaise humeur de la part d'automobilistes bloqués, il est à noter que plusieurs nordcôtiers et plusieurs habitants des villes nordiques descendus par train ont vu leurs projets de la longue fin de semaine quelque peu contrariés.

Cela fait l'affaire des restaurateurs et des hôteliers de Sept-Iles. A l'Auberge des Gouverneurs, Mme Marthe Langlois dit que l'hôtel est "booké" (plein) et à l'hôtel Sept-Iles, Mme France Harvey rapporte que c'est la bousculade des grands jours et que tout est plein.

Chez Air Canada, Mme Carole Langlois signale que les vols de fin de semaine sont complets. Chez Québecair, c'est le mur du silence: une ligne sonne occupée en permanence et l'autre sonne dans le vide désespérément. Impossible de savoir si les vols de fin de semaine seront assurés autrement que par le Beech des Ailes du Nord d'une capacité de 18 places. Situation qui soulève beaucoup d'impatience et de mécontentement chez de nombreux voyageurs qui se demandent où disparaissent, la fin de semaine, les beaux Boeing 737.

# Un meurtre bouleverse la population de Manseau

par Pierre ASSELIN

La mort de Thomas Robert, âgé de 84 ans, trouvé poignardé chez lui le 6 avril dernier, aura bouleversé la vie paisible des habitants de Manseau.

Dans le salon funéraire de Manseau, 150 d'entre eux se sont entassés pour assister à l'enquête du coroner et entendre la déposition d'un des leurs, Sylvain Baril, âgé de 19 ans, le témoin principal de l'affaire.

Ce dernier, ainsi que d'autres témoins, ont raconté devant le coroner André Proulx que, après avoir consommé une quantité impressionnante de bière, de tequila et de haschisch le soir du 4 avril, il en était venu à frapper le vieillard, qui habitait le même immeuble que lui, pour finalement le tuer.

Sa jeune amie, impressionnée par l'assistance et les enquêteurs, avait peine à contenir ses larmes. "Sylvain m'a dit: J viens de tuer quelqu'un; je m'en vasi" a-t-elle relaté.

### Des gants et de l'argent

Sylvain et son frère François, tous deux originaires de Saint-Pierre-Becquets, avaient

commencé à boire vers 17h avant de se rendre à Manseau, à l'appartement de Sylvain. Là-bas, comme ils l'ont tous deux épluché, ils ont continué à boire et Sylvain est allé voir M. Robert à plusieurs reprises à mesure que la soirée avançait.

"La première fois que j'ai été le voir, a indiqué Sylvain, je lui ai demandé de l'argent et il m'a donné \$100. La deuxième fois il m'en a donné \$300 et après il m'a dit qu'il n'en avait plus. Au début il m'avait lancé une casserole par la tête, a-t-il ajouté. Il me disait que je ne faisais rien, que c'était mon père qui me faisait vivre. A la fin, j'ai poigné les nerfs, je l'ai frappé de coups de poing et de pied."

Pour battre sa victime, le jeune Baril avait mis des gants de cuir. Il l'a ensuite poignardé à plusieurs reprises avec un couteau trouvé dans l'appartement de M. Robert. L'autopsie a révélé que la victime est morte de coups reçus à la tête. Elle était donc déjà morte quand son assaillant l'a frappée à coups de couteau.

Pour faire croire à un crime sexuel et éloigner les soupçons, Sylvain Baril a mutilé le

sexe de l'octogénaire, ce qui avait intrigué les enquêteurs au début de leurs recherches. Le cadavre n'a été découvert par les voisins que deux jours plus tard, le 6 avril.

### Tout le village en émoi

Pendant toute la durée des dépositions, l'atmosphère de la petite salle, qui contenait de peine et de misère les 150 amis, parents et curieux, était à découper au couteau. La chaleur et le silence ont régné tout au long de l'audience.

Composée en grande partie de jeunes, l'assistance se pressait dans un silence religieux et plusieurs d'entre eux étaient montés sur des chaises pour mieux voir ou entendre ce qui se passait. La mère du témoin principal, soutenue par des parents et amis, s'est contenue pendant toute la durée de la pénible séance en écoutant tous les témoignages qui ont précédé celui de son fils.

Un verdict de mort violente a été rendu par le coroner Proulx et des accusations seront portées contre Sylvain Baril, qui serait tenu criminellement responsable de la mort de Thomas Robert.



La route 138 a été coupée entre les îlets Caribou et Pointe-aux-Anglais.

**A VENDRE**  
**Quincaillerie**  
 centre-ville  
 Candidat(e) sérieux(euse) sera considéré(e).  
 Ecrire au:  
 DEPT 4781, Le Soleil  
 390, St-Vallier Est  
 Québec G1K 7J6

**CONVERTISSEUR PHILIPS**  
  
 Convertisseur de fréquences, capacité de 33 canaux, avec tout LFM requis, câble nécessaire.  
**GARANTIE 1 AN \$3795**  
 ECONOMIQUE RADIO T.V.  
 G.L. ENR.  
 2643, Ch. Ste-Foy, 658-5435

Le coin tranquille que vous cherchez, il est  
 AU RESTAURANT  
**la Sauvagère**  
 qui vous offre, entre autres plats savoureux  
 • Fondue chinoise (2 ass.) \$9.00  
 • Filet de doré amandine \$10.50  
 • Cuisse de granouilles à la Provençale \$12.50  
 • Noisettes d'agneau Sauvagère \$12.95  
 • Cannelon à l'orange flambé \$12.95  
 • Entrecôte maître d'hôtel \$13.25  
 Notre dîner d'affaires est servi tous les jours de 11h30 à 14h00.  
 Fermé le lundi toute la journée.  
 Salons privés pour cocktails et réceptions.  
 A 5 minutes du pont Laporte, près de la 20.  
 St-Jean-Chrysostome  
 839-7914 ou 871-0355

**Le Dr. Alain Corps**  
 CHIROPRACTICIEN  
 est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau, au:  
 432, St-Cyrille ouest  
 Québec  
 (près des Erables)  
 N'hésitez pas à me contacter pour vos problèmes de santé, au:  
**687-1080**  
 (ANN.)

**LE FESTIVAL DU HOMARD**  
  
**LE CAFE CANADIEN**  
 17h00 à minuit  
 •  
**BISQUE DE HOMARD**  
 \$3.50  
**HOMARD PARISIENNE GARNI**  
 ou  
**HOMARD SUR FEU DE BOIS**  
 ou  
**HOMARD AU COURT BOUILLON**  
 servi avec riz et beurre fondu  
 \$9.95  
 •  
**CP Hotels Et**  
**Le Château Frontenac**

**"Les Duos Birks"**  
  
 Prix \$210.00 Spécial \$160.00  
 Prix \$205.00 Spécial \$150.00  
 Prix \$220.00 Spécial \$165.00  
 Prix \$260.00 Spécial \$195.00  
 De jolies bagues en or jaune 10 carats serties d'un diamant de coupe simple de 0.02 carat inclus avec les bagues à prix plus qu'abordables, les jolies parfaitement assorties. Notez que même avec ces très bas prix, Birks demeure très soucieux de la qualité qu'il vous offre.  
 16, de la Fabrique Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi  
**692-3822**  
**BIRKS**  
 JOAILLIERS

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rétrosciences et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

**nous sympathisons à votre deuil.**  
**LE SOLEIL**

**ALLARD, L-Adolphe** — A Ste-Foy, le 9 mai 1981, à l'âge de 69 ans, est décédé accidentellement M. J. Adolphe Allard, retraité de la maison Maguire Ltee, département des meubles à Sillery. Selon ses volontés il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltee 715, rue St-Vallier est Québec

### 705 AVIS DE DÉCÈS

**ALLARD (J-Adolphe)** — A Ste-Foy, le 9 mai 1981, à l'âge de 69 ans, est décédé accidentellement M. J. Adolphe Allard, retraité de la maison Maguire Ltee, département des meubles à Sillery. Selon ses volontés il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltee 715, rue St-Vallier est Québec

Les funérailles auront lieu samedi le 16 mai à 14h en l'église St-Charles Garnier où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, sa sœur sr Yvonne Allard des sœurs de l'Assomption de Nicolet, ses neveux et nièces, M. et Mme Philippe Lecomte, M. et Mme Denis Lapierre, M. et Mme Georges Lapierre, Mme Monique Parent, M. et Mme Marc Dumont. Pour renseignements: 529-3371 77919

**ALLEN (Georges W.)** — A Staten Island, New York le 11 mai 1981, au Richmond Memorial Hospital, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Georges W. Allen, époux de dame Shirley Benway. Il était le père de John, Georges, Allan et Charlene Bador. Ancien employé de Montmorency Paper Co. division de Anglo-Pulp Paper. Il a demeuré à Québec pendant 10 ans. 77600

### BELANGER (Thérèse)

A son domicile, le 12 mai 1981, à l'âge de 53 ans et 7 mois, est décédée Mlle Thérèse Bélanger, fille de feu M. Jules Bélanger, et de feu dame Alice St-Pierre. Elle demeurait au 2670 rue Champfleury, paroisse St-Pie X. Les funérailles auront lieu samedi le 16 mai à 10h30. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltee 1740 av. Bardy Angle Canadienne à 09h45 pour l'église St-Pie X, et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses sœurs, frères et belles-sœurs: Mlle Juliette Bélanger, infirmière, Mlle Louise Bélanger, infirmière, M. et Mme Jacques Bélanger, commissaire au gouvernement provincial (Thérèse Levesque), Dr et Mme

Marc Bélanger (Ginette Chalifour), ses neveux et nièces: Julien, Simon, Patrice, Evelyne, Jean-François, Philippe, Hélène, et Louis Bélanger; ses oncles et tantes: M. et Mme Cyrille Bélanger (Jeanne Goulet), Mme Donat Bélanger (Marguerite Fournier), Mme Edouard Bélanger (Angeline Laflamme), Mme Hubert Bélanger (Rose Marcoux). La dépouille mortelle sera exposée jeudi à 14h00. Le foyer funéraire est ouvert de 14h à 17h, 19h à 22h, samedi, ouverture à 08h30. Pour renseignements: 529-9221 77608

**BISSONNETTE (Pierre)** — En Floride le 8 mai 1981, à l'âge de 37 ans est décédé M. Pierre Bissonnette, époux de dame Marcelle Lemieux. Il demeurait en Floride. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. Un service sera chanté le samedi 16 mai à 14 heures, en l'église Christ-Roy à Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa mère Antoinette, ses beaux-parents M. et Mme Paul Emile Lemieux, ses sœurs, frère, beaux-frères et belles-sœurs, Denise, Johanne, Jocelyne, M. et Mme André Bissonnette, M. et Mme Alain Brisson (France), M. et Mme Marc Lemieux, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. 77621

**CARON (Yvonne Morin)** — A Montréal, le 12 mai 1981, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Yvonne Morin, épouse de feu M. le juge Amédée Caron. Les funérailles auront lieu mardi le 19 mai à 11h. Départ de la maison funéraire D.A. Collins 222, boul. Métropolitain (autoroute 20, sortie Carrière) Pointe-Claire, Qué. pour l'église de St-Joachim et de là au cimetière de Rimouski. Elle était la mère de J. Edouard d'Ottawa, Dr Jean Caron de Méridian, Mississippi, Isabelle (Mme Yves Gourvil) de Dollard-des-Ormeaux, Hélène (Mme Hans E. Busse). Elle était la grand-mère de 12 petits-enfants, la sœur de Lucien et André Morin. Les visites au funérarium se feront dimanche et lundi de 13h à 22h. 77888

**CHABOT (Alphonse)** — A Québec, le 13 mai 1981, à l'âge de 73 ans et 8 mois, est décédé M. Alphonse Chabot, fils de feu M. Joseph Chabot et de feu dame Marie Provost. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mai à 10 heures. Départ du funérarium St-Roch, 440 St-François est, à 9 heures, pour l'église St-Anselme, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son frère M. Jules Chabot, ses sœurs: Mme Marie-Anne Chabot Morin, Mlle Juliette Chabot, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. du Pied de la Falaise 77613

**DION (sr Anna-Marie)** — A la maison générale des Soeurs de la Charité, Beauport, le 14 mai 1981, à l'âge de 90 ans, est décédée sr Anna-Marie Dion, en religion sr Marianna, après 71 ans de

vie religieuse. Elle était la fille de feu François Dion et de feu Virginie Melady de Lambton. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison générale et les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 19h, en la chapelle de la communauté, 2655 Le Pelletier, Beauport et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Notre-Dame-de-l'Espérance, Beauport, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee. Elle laisse dans le deuil, en plus de sa famille religieuse, ses belles-sœurs: Mme Léonce Dion et Mme Edouard Dion de Québec, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371 77608

**FLEURY (Henri)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 14 mai 1981, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Henri Fleury, époux de dame Emergentine Berubé. Il demeurait au 8 St-Ignace, Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi, 18 mai, à 10h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltee 203 St-Joseph Lauzon

à 9h45, pour l'église de Lauzon, et de là à la Corporation du cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. Jean-Paul Fleury, M. et Mme Fernand Boucher (Francine), M. et Mme Clément Fleury (Colette Michaud), Mlle Normande Fleury, M. et Mme Raymond Gagné (Colette), M. et Mme Jean-Yves Bargon (Suzanne), Mme Gilles Fleury (Monique Lessard), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, et arrière-petits-enfants. 77607

**GARNEAU (Gabrielle Alain)** — A Québec, le 13 mai 1981, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Gabrielle Garneau, épouse de feu Jean-Marcel Garneau. Elle demeurait au 165 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 mai, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 975, rue Marguerite-Bourgeois Québec

à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses filles et ses gendres: M. et Mme John-Barry Chalmers (Françoise), M. et Mme William Whitehead (Lise), ses petits-enfants: Tina, John, Lynn, Kathy, Debbie et Yan, ses sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Ben Champoux (Emilie), Mme Lucienne Lépinay, Mme Margot Alain, Mme Gaston Alain, Mme Paul Simard, Mme Francis Garneau, l'honora-

ble Antoine Rivard. Le funérarium sera ouvert à compter de samedi, le 16 mai, à 14h. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation pour la recherche sur les maladies du coeur, 350 boul. Charest est, Québec, G1K 3H5. Pour renseignements: 77608

**GIGURE (Rose-Lina Garneau-St-Hilaire)** — A Québec, le 14 mai 1981, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Rose-Lina Garneau épouse en premières noces de feu M. Eugène St-Hilaire et en deuxième nocces de feu M. Téléphore Giguère. Elle demeurait à l'hôpital général. Les funérailles auront lieu samedi le 16 mai à 10h. Départ du Funérarium Carillon 160 rue Carillon à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants gendres et belles-filles: M. et Mme Rosaire Beauchamp (Lucienne), M. et Mme Maurice St-Hilaire (Monique Bonenfant), M. et Mme Emilien St-Hilaire (Madeleine Grenier), M. et Mme André St-Hilaire (Pierrette Boucher), M. et Mme Fernand St-Hilaire (Rolande Page), M. et Mme Gérard Hébert (Lilianne), M. et Mme Adrien St-Hilaire (Jeanine Larivière), son frère M. Ovide Garneau, sa sœur Mme Cécile Garneau-Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative du Pied de la Falaise 77607

**GOUPEL (Ginette)** — A Boischatel, le 6 mai 1981, à l'âge de 22 ans, est décédée Mlle Ginette Goupel fille de M. Paul Goupel et de dame Eliane Labege. Elle demeurait à l'Ange-Gardien. Les funérailles auront lieu samedi le 16 mai à 14h en l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial sous la direction de la maison funéraire Wilbrod Robert Inc. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église trente minutes avant le service pour rencontrer les membres de la famille. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents son frère et sa sœur Jean (Christiane Soucy), Linda (Denis Gagné), sa grand-mère Mme Lucia Beaulieu-Goupel, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Pour renseignements: 961-9223 77613

**GUILBAULT (Alphonse)** — A Québec, le 13 mai 1981, à l'âge de 80 ans, est décédée M. Alphonse Guilbault, époux en 1ères nocces de feu dame Cécile

Dion et en 2es nocces de feu Albina Pichette. Il demeurait au 155 avenue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 mai, à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 boul Henri-Bourassa Charlesbourg à 14h30 pour l'église du Bon-Pasteur et de là au cimetière Notre-Dame-des-Laurentides. Il laisse dans le deuil ses enfants et ses gendres: Mme Jacques Beauchamps (Marie-Paule Sanfçon Guilbault), Mme Thérèse Sanfçon, Mme Albert Kramer (Isabelle), Mme J.-Emile Rainville (Madeleine), Mme Paul-Emile Dery (Anne-Marie), M. Gustave Guilbault, ses sœurs, son frère, son beau-frère et sa belle-sœur: Mme Alice Chevalier, Mme Ernest Boutet (Blanche), M. Odina Guilbault, M. Onésime Pichette, Mme Marie-Paule Pichette, ainsi que plusieurs petits-enfants, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371 77608

**HAMANN (Augustin)** — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 13 mai 1981, à l'âge de 78 ans, est décédé subitement M. Augustin Hamann, célibataire. Il demeurait au 124 rue Ste-Genève, St-Isidore, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mai, à 10h. Départ des salons funéraires Gonzague Valois & Fils Enr. 166 rue Ste-Genève à 9h45 pour l'église de St-Isidore et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa sœur: Antoinette (Mme Wilfrid Drouin), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don pour la recherche à l'Institut de Cardiologie de Québec. 77120

**LAROSE (Marie-Marthe)** — A Montréal, le 8 mai 1981, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Marie-Marthe Pomerleau, épouse de Jean-Charles Larose, demeurant à Montréal. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Marc, époux de Lucille Pelletier, Claude épouse de Thérèse Guy; ses filles Huguette, épouse de Paul Guy, Charlotte épouse de Josef Szabo, André épouse de Tom McChesney de Toronto, France et Michèle ainsi que ses petits-enfants. A la demande de la défunte, elle ne fut pas exposée et fut incinérée au cimetière Côte-des-Neiges. Direction Urgel Bourgie Ltee Boudrias & Cormier Enr. 816 boul. Ste-Croix St-Laurent 77634

**LAVOIE (François-Xavier)** — A Québec, le 12 mai 1981,

à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédé M. François-Xavier Lavoie, vétéranaire de la guerre 1914-1918, époux de dame Auréa Dolbec. Il demeurait au 795, 3e Avenue. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mai, à 10h. Départ du Funérarium de l'Anse 280, 8e Rue à 9h50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Jean-Louis Gariépy (Thérèse), Mlle Françoise et Pierrette Lavoie; son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Edouard Lavoie; son petit-fils: François Gariépy ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h 77608

**LORANGER (Bernadette Laquerre)** — A Québec le 13 mai 1981, à l'âge de 94 ans et 5 mois, est décédée dame Bernadette Laquerre, épouse de feu M. Frédéric Loranger. Les funérailles auront lieu samedi le 16 mai à 16 heures. Départ du funérarium Lacoursière Ltee 185, Boul de la Montagne St-Casimir

à 15h50 pour l'église St-Casimir, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres, et sa belle-fille, Juliette, M. et Mme Rosaire Tessier (Ursule), M. et Mme Charles Picard (Marguerite), M. et Mme Léo Paquin (Suzanne), ainsi que Madeleine, ses fils Gilbert, Alban, Armand, M. et Mme Jean-Raymond Loranger (Jacqueline Chalifour). Ses sœurs, M. et Mme Philippe Tessier (Régina), Mme Tiburce Bélanger, Mme Jeannette L'Heureux, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. 77606

**PAQUET (Lucille Alain)** — A Québec le 13 mai 1981, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Lucille Alain, épouse de M. Joseph Paquet. Elle demeurait au 1920 de la Bastille, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mai à 9h30. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 990, 1ère Ave à 9h15 pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils M. Maurice Paquet, sa fille: Mlle Raymond Paquet, ses petits-fils: Jocelyn, Richard et Réjean, sa sœur, son frère, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Bill Fripault, M. et Mme Fernand Alain, M. Lorenzo Paquet, M. et Mme Luc Lortie, M. et Mme Adélaïde Lavoie, Mme Evana Alain, Mme Yvette Alain, M. Paul Vermette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371 77617

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le 23 mars 1981, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. 77649

**LABONTE (Auguste)** — LES ENFANTS de M. Auguste Labonté, Camille, Noëlla et Jacqueline, remerciment sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Auguste Labonté, décédé le